

LOYAT



Bulletin municipal

Janvier 2015

Choisissez le nom de votre salle polyvalente



p.10

Zoom sur
la Médiathèque
" Lire en Yvel "



p.13

Zoom sur le
service technique
municipal



p.21

Zoom sur les
maisons fleuries

Annuaire des associations

NOM	ACTIVITÉ	PRÉSIDENT-ADRESSE
Amis jumelage loyatais rivierois	Comité de jumelage avec la Belgique	Laurence TREHOREL Penhouet - 56800 LOYAT
APEL	Suivi des activités de l'école Ste Jeanne d'Arc	Jérôme BONNARD 23 rue de l'Yvel - 56800 LOYAT
Association d'Education Populaire AEP	Gestion des bâtiments de l'école Ste Jeanne d'Arc et de divers terrains	Pascal JOSSO 19 rue du Stade 56800 LOYAT
Basket Club Loyatais	Basket	Rozenn GICQUEL 11 av du Ninian - 56120 HELLEAN
Chapelle et four de Trégadoret	Entretien du patrimoine : chapelle et four	Alain HAMERY Trégadoret - 56800 LOYAT
Club des Sorciers	Club du 3 ^e âge organisation de réunions et sorties	Bernard HALLIER Kersamson - 56800 LOYAT
FFI	Association des anciens des forces françaises de l'intérieur	Charles LEMOINE 3 place de l'Église - 56800 LOYAT
Garde de l'Yvel	Football	Gérard PICHERY 6 rue des Bignards Trégadoret 56800 LOYAT
La Compagnie Grise	Escrime de spectacle	Samuel CHARLES Penhouet - 56430 NEANT/YVEL
La Pastourelle	Danses bretonnes	Françoise GUERNION 6 rue des Alouettes - 56800 LOYAT
La sauvegarde de la chapelle de Crétudel et de la fontaine Saint Colomban	Entretien du patrimoine culturel et religieux	Patrice VANTIGHEM Crétudel - 56800 LOYAT
Les Amis de Théodore Botrel	Organisation de manifestations au profit de l'école Théodore Botrel	Manuella COSNARD 5 lot. du Lac - 56800 LOYAT
Les volants loyatais	Badminton loisir	Stéphane LOHAT 6 rue du Barrage - 56800 LOYAT
Loyat Volley Club	Volley loisir	Joël URVOY 9 rue de la Chapelette - 56800 LOYAT
OGEC	Gestion de l'école privée et organisations des manifestations (repas, kermesse)	Laurence SIMON 20 rue de Kernéant - 56800 LOYAT
Paroisse	Préparation des différentes cérémonies religieuses Visites des malades, animation des veillées funéraires	Marie DUROC Caulne - 56800 LOYAT
Planeurs de Brocéliande	Formation et pratique du planeur	Adrien SOULET Aérodrome - 56800 LOYAT
Société de chasse	Pratique et gestion de la chasse	Pascal LAHAYE La Butte aux Entes - 56800 LOYAT
Tennis Club Loyatais	Tennis loisir et compétition	Pierre-Yves GUILLEMAUD 2 rue St Colomban Crétudel 56800 LOYAT
ULM Club	Pratique de l'ULM	Guillaume TANGUY Aérodrome - 56800 LOYAT
UNC-AFN LOYAT	Association des anciens combattants d'Afrique du Nord	Marcel CHEREL 3 rue du Stade - 56800 LOYAT
VTT Loyat	Pratique du VTT en loisir et compétition	Vincent BERTHIER Tréguier - 56800 LOYAT

Les réalisations en 2014

L'an passé les vœux ont eu lieu dans la salle omnisports car la salle polyvalente était en travaux. Depuis le mois de juillet, elle est de nouveau disponible pour les nombreuses manifestations qui s'y déroulent. Le chantier a duré un an et je tiens à remercier les membres de la commission travaux, pilotée par Patrice Lameul, pour tout le travail effectué en amont et pour leur participation « ô combien » nécessaire aux nombreuses réunions de chantier.

D'un point de vue financier le résultat est conforme à ce qui était prévu, le chantier a coûté 477 000 € HT. Il a été subventionné à plus de 70%. C'était le plus gros chantier de l'année.

Aujourd'hui la salle est opérationnelle et les utilisateurs l'apprécient beaucoup.

Le 8 mai à la demande des AFN, nous avons inauguré une plaque à la sortie du Vieux Pont côté gare, à la mémoire des anciens combattants d'Afrique du Nord. Leur président, Marcel Chérel, tenait beaucoup à ce qu'il y ait une trace à l'endroit où les jeunes appelés de Loyat passaient pour prendre le train qui les emportait rejoindre leur régiment en Afrique. J'ai une pensée pour Marcel qui, quelques jours après cette inauguration, a fait un malaise cérébral et est aujourd'hui résident à l'Ehpad Saint-Antoine. Je le remercie pour tout son investissement à la présidence des AFN.

Pour la rentrée scolaire, il a fallu préparer la semaine de 4 jours et demi et mettre en place des activités pour les enfants de nos écoles de 16h à 17h les lundis, mardis, jeudis et vendredis. La commission scolaire dirigée par Delphine Mainguy, les directions d'école et le personnel communal se sont beaucoup investis pour que tout soit prêt le jour J. Cela a nécessité beaucoup de réunions. Le dispositif est suivi de près, des correctifs ont été apportés pour améliorer le bien-être des enfants. Certains soirs nous avons à prendre en charge 90 élèves.

C'est un dossier lourd et je remercie tous ceux qui le suivent. L'État dans le cadre d'un fonds d'amorçage verse 50 € par élève aux communes, ce qui est loin de couvrir les frais de personnels, de locaux et de matériels. C'est donc une dépense de plus pour la commune. Un point plus positif : les effectifs scolaires sont en augmentation, il y a plus de 160 enfants scolarisés dans nos écoles dont plus de 100 fréquentent régulièrement la cantine.

Comme chaque année des travaux de voirie ont été effectués à divers endroits de la commune, ce dossier est suivi par la commission travaux pilotée par Yannick Monnier. En 2014, nous avons dû faire appel à un cabinet privé pour préparer notre dossier d'appel d'of-

fres. Auparavant c'était les services de l'État (la DDTM) qui instruisait le dossier mais l'État a décidé de supprimer ce service qui permettait aux petites communes d'avoir un accompagnement de qualité pour un coût très bas. C'est aussi une dépense de plus à la charge de la commune.

Pour compléter notre offre de santé, le conseil municipal a décidé de l'installation d'un dentiste à Loyat. Nous avons passé une convention avec un cabinet spécialisé et au mois de septembre, un jeune dentiste portugais et sa compagne sont venus découvrir notre commune durant plusieurs jours. Ils se sont présentés au conseil municipal qui a donné un avis favorable à leur venue. Ce dentiste devrait arriver dans la commune au mois de mars et commencer son activité professionnelle début avril.

Les moyens de communication évoluant, la première tâche confiée à la commission communication, dirigée par Maud Gavaud, était de modifier les supports d'information. La commission s'est prononcée pour la mise en place d'un site internet, pour la poursuite du P'tit loyatais dont le mode de distribution a changé et pour une meilleure présentation du bulletin municipal, celui-ci a été confié à un imprimeur.

Le site internet est en ligne depuis le 1^{er} décembre, le P'tit Loyatais est maintenant distribué dans les boîtes aux lettres par la poste et vous recevrez prochainement le bulletin municipal qui sera en couleur.

Merci à la commission communication.

Bonne nouvelle au mois de novembre, nous avons reçu une troisième fleur au concours régional des Villes et Villages fleuris. En 2014, il n'y a eu que 6 communes en Bretagne, toutes tailles confondues, à passer de 2 à 3 fleurs. Comme je l'ai déclaré dans la presse, notre fleurissement est fait d'abord pour le plaisir des yeux des Loyatais, ensuite pour l'attractivité de la commune, une partie de notre mission d'élus est d'inciter de nouveaux habitants à venir s'installer et enfin pour les gens de passage et les touristes. Pour ce résultat, je crois que nos trois employés communaux méritent nos compliments.

Début décembre le CCAS a organisé le repas des personnes âgées, moment de convivialité très apprécié chaque année. Nous sommes allés voir à domicile ou en établissement les personnes ne pouvant pas venir à ce repas afin de leur remettre un colis au nom de la commune.

Quant aux finances sans lesquelles on ne peut rien faire, je peux vous dire que la maison est bien tenue. Les résultats de l'année 2014 seront conformes à ce qui a été prévu. Je remercie la commission finances et tout particulièrement Didier Bourne, l'adjoint aux finances,

Vœux du Maire

pour le travail de suivi, d'analyse et d'anticipation qui nous permet de bien programmer les investissements, de différer si nécessaire les travaux et de prendre les bonnes décisions au bon moment.

Les mairies vont vivre des années difficiles financièrement. Depuis 2014, l'Etat a décidé de baisser systématiquement, d'année en année, les dotations qu'il reverse aux communes et de plus en plus pour les années à venir. L'Etat a vécu au-dessus de ses moyens depuis quarante ans, la dette dépasse les 2000 milliards d'euros. Il nous faudra tout faire pour maintenir les services avec moins de moyens. En effet les communes auront moins de finances pour investir, il va falloir continuer à rembourser les emprunts et certains projets vont devoir attendre.

Avoir une situation financière saine avec un taux d'endettement raisonnable et avec des bâtiments en état correct va devenir un atout. C'est notre cas. Nous nous en félicitons.

Pour 2015 voici les projets envisagés :

- Travaux d'aménagement à la maison médicale pour la création d'un cabinet dentaire et d'un cabinet pouvant accueillir une future activité santé.
- Création d'un local de chasse : plusieurs réunions de travail ont déjà eu lieu. C'est en bonne voie.
- Création d'un terrain multisports à l'emplacement de l'ancien terrain de basket à côté de la salle polyvalente. Cela permettra aux jeunes de se rencontrer autour du sport.
- Travaux d'entretien de la mairie : remplacement de la couverture et des ouvertures, ravalement du bâtiment.
- Remplacement des ouvertures de la salle annexe et de la salle omnisports et des panneaux de basket.
- Rejointoiement de la façade de la médiathèque donnant sur la rue de la mairie.

Les projets ne manquent pas.

Au seuil de cette nouvelle année, je vous reformule mes vœux : élus, acteurs de la vie loyataise, ayons foi en nos capacités, notre force, notre intelligence d'hommes responsables de bon sens et de bonne volonté pour continuer à développer LOYAT.

Efforçons nous ensemble, avec nos convictions et nos valeurs, de donner le plus de sens possible à nos projets, à nos services, à ce qui pourra nourrir la confiance des Loyatais.

**Denis TREHOREL,
Maire**

Un nom pour la salle polyvalente

On attend vos propositions !

La « salle polyvalente » est aujourd'hui opérationnelle et appréciée par les associations et les particuliers qui l'utilisent depuis plusieurs mois : repas privés et associatifs, spectacles, cérémonies, réunions. Grâce à sa situation privilégiée en centre-bourg, elle accueille également les enfants de nos deux écoles qui déjeunent au restaurant scolaire, mais aussi ceux qui participent aux animations des temps d'activités périscolaires.

Suite à sa rénovation, les élus de la commission communication ont souhaité lui donner un nom.

Pour cela, ils aimeraient associer les Loyatais à cette réflexion en sollicitant votre avis.

C'est pourquoi, si vous avez des idées à formuler, vous êtes invité à participer à cet appel.

Il est ouvert à tous les Loyatais qui peuvent adresser leur proposition en précisant leur nom et leur adresse. Une seule proposition par personne sera acceptée.

Une boîte à idées sera disponible à la Mairie du 10 février au 10 mars 2015. Vous pourrez également transmettre vos suggestions via le site internet en complétant le formulaire de contact en ligne, via loyat.fr.

Le nom devra être en lien avec le territoire (géographie, histoire, culture) et/ou en lien avec la nature de l'équipement.

La commission communication se réunira au cours du mois de mars pour étudier les propositions, et retenir trois noms qui seront ensuite soumis au vote du conseil municipal.

Si aucune proposition ne semble pertinente ou satisfaisante, la commission se réserve le droit de chercher un autre nom.

D'avance nous vous remercions pour votre participation.



Que s'est-il passé lors des conseils municipaux réunis en 2014 ?

Le 21 février 2014

Cession de terrains

et immeubles communaux :

- Un bâtiment en ruine situé à Kernoul a été cédé à Mr Lacherez propriétaire voisin afin de pouvoir réaliser des travaux et assurer la pérennité de sa maison. Les frais liés à la cession ont été entièrement pris en charge par l'acquéreur.
- La cession d'un ancien chemin d'exploitation qui ne dessert que sa propriété a été accordé à Hervé Thomas à Trégadoret au prix de 3 € le m² avec frais à sa charge.
- Un terrain à Lézonnet de 17 ca a été cédé à Monsieur et Madame Tamic qui, en échange, ont rétrocédé 1a43ca à la commune au prix de 3 € le m² avec tous les frais à sa charge.
- Le délaissé communal à Tréguier a été accordé à Georgette Siatte à 3 € et frais à sa charge.
- À l'entrée du terrain de camping, 60m² ont été cédés à Monsieur Hotchkiss, le propriétaire, au prix de 6 € le m² avec frais à sa charge.

Divers

- Renouvellement du contrat de lutte contre les nuisibles, auprès de la société Farago au prix de 2 502,40 € pour l'année.
- Garantie d'emprunt à Bretagne Sud Habitat à hauteur de 50% pour un prêt de 41 914 € pour la rénovation énergétique de 10 logements locatifs rue du Barrage.
- Réserve parlementaire pour l'aménagement de la cuisine de la salle polyvalente d'un montant de 10 000 €.



Le 18 mars 2014

Finances

- Présentation et approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes de 2013,
- Affectation des résultats de 2013,
- Vote des taux d'imposition pour 2014,
- Vote du budget primitif et des budgets annexes pour 2014.

Contrat d'association avec l'école privée

Ce contrat signé entre la Préfecture et l'école privée date du 21 décembre 2005. Le conseil accorde : 840 € par élève de maternelle et 340 € par élève du primaire.

Lancement de la consultation des entreprises

Pour les travaux de voirie, l'autorisation est donnée à la commission des travaux pour retenir l'entreprise la mieux placée pour l'entretien des chemins ruraux.

Le 28 mars 2014

Installation du nouveau conseil municipal.

Election du maire, des adjoints et conseillers délégués :

Sont élus :

- Maire : Denis Tréhorel.
- 1^{er} Adjoint : Patrice Lameul chargé des travaux et de l'urbanisme,
- 2^{ème} Adjointe : Maud Gavaud chargée de la communication et des affaires juridiques,
- 3^{ème} Adjoint : Didier Bourne chargé des finances et du personnel,
- 4^{ème} Adjointe : Delphine Mainguy chargée des affaires sociales, des affaires scolaires et de l'enfance,
- 5^{ème} Adjoint : Yannick Monnier chargé de la voirie.

Conseillers délégués :

Yves Bécél chargé de l'entretien des bâtiments communaux, Magali Guillemaud chargée de la vie associative et Odile Santier chargée du cadre de vie et de l'embellissement.

Volontairement, nous n'avons pas détaillé les commissions de chacun, cela a été fait dans le « Petit Loyatais ».

Le 2 juin 2014

Autorisation de réalisation d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi :

Le contrat accompagnement dans l'emploi (CAE) est un contrat de travail réservé à des personnes bien particulières. C'est un contrat de travail associé à une convention à durée déterminée ou indéterminée. L'employeur bénéficie dans la limite de 100% du SMIC d'une exonération des charges patronales au titre des assurances sociales et de la taxe sur les salaires. Pôle-Emploi représentant l'Etat contribue à hauteur de 85% du SMIC.

C'est ainsi que Jean-Yves Roselier a été embauché en CDI sur la base de 35h hebdomadaires en CAE senior avec un parcours de formation professionnelle de 80h.

Caution prêt pour les travaux de l'école privée

Des travaux d'aménagement étaient nécessaires dans cette école. Pour pouvoir les financer, la banque demande le cautionnement d'un prêt de 85 000 € sur 15 ans. Le conseil a donné son accord.

Adhésion « Réseau des communes »

Ce service « Réseau des communes » est un outil nécessaire pour créer le site internet en fonction de son type et de sa taille.

Elle repose sur les principes suivants : la contribution mutualisée diffère en fonction de la taille de la commune. La contribution annuelle est de 631,49 € TTC pour le modèle « Références », avec un engagement de 3 ans. Le coût du service comprend : l'hébergement du site, le nom du domaine, la formation à l'installation du site, une maintenance illimitée et la mise à jour des fonctionnalités.

Le 8 juillet 2014

Démission d'un conseiller municipal

Par courrier reçu le 19 juin 2014, Monsieur Sébastien Thiery a fait part de sa démission pour des raisons professionnelles. Madame Ordreneau, remplaçante, était absente non excusée. Les commissions municipales dans lesquelles siégeait M.Thiery n'ont pas pu être attribuées.

Cantine municipale

Le marché de fourniture et de livraison de repas a été confié à la société Restéco. Elle assurait déjà ce service.

Adoption d'un règlement de conseil

Celui-ci ne porte que sur des mesures de fonctionnement. Il comporte divers chapitres avec différents articles.

Ligne de trésorerie

La commune dispose d'une ligne de trésorerie renouvelable chaque année. Trois établissements financiers ont été contactés. Le Crédit Agricole a été retenu pour un montant de 300 000 €. Cette ligne n'est utilisée qu'en cas de besoin, souvent dans l'attente des subventions non versées ou du remboursement du FCTVA.

Le 1^{er} août 2014

Démission d'un conseiller municipal

Par courrier reçu le 16 juillet, Madame Ordreneau nous fait part de sa démission pour raisons personnelles. Monsieur Laurent Richard- Parpaillon est installé.

Convention pour un projet d'installation d'un dentiste à la maison médicale

Le conseil émet un avis favorable et confie le contrat de maîtrise d'œuvre au cabinet Genestet conjointement avec le cabinet Guého.



Le 24 septembre 2014

Demande de subvention au Conseil Général :

- Travaux de voirie 2015. Le montant de la subvention est de 22 000 €, sous réserve de réaliser des travaux atteignant 55 000 € HT.
- Autorisation d'un groupement de commandes pour les travaux de voirie dont la commune de Ploërmel sera le coordonnateur. Le montant maximum pour les travaux à Loyat est de 150 000 €.

Le 14 novembre 2014

Taxe d'aménagement

Le conseil a décidé de reconduire la taxe d'aménagement au taux de 1% au 1^{er} janvier 2015 et d'exonérer les abris de jardins.

Réalisation d'un prêt de 150 000 €

Quatre organismes bancaires ont été sollicités. Le conseil a retenu la proposition du Crédit Mutuel pour une durée de 20 ans au taux de 2,68%.

Réalisations d'études géotechniques au lotissement de La Voie Verte

Après consultation de 3 cabinets spécialisés, le conseil a décidé de retenir la société FONDOUEST pour un montant de 2 145 €. Des sondages vont être effectués à la tarière. Un piézomètre est installé pendant tout l'hiver afin de connaître le niveau de l'eau dans le sol.

Projet éolien à Saint-Malo des Trois Fontaines

En raison de la concentration d'éoliennes dans le secteur, du caractère inesthétique dans le paysage, des nuisances sonores et des interférences avec les ondes électromagnétiques, 18 élus ont voté contre et 1 s'est abstenu.

Demande de subvention au titre de la DETR

(dotation des territoires ruraux)

La commission d'élus du Morbihan doit fixer très prochainement la programmation des dossiers éligibles à la dotation des territoires ruraux. Le conseil a décidé de présenter 2 projets : création d'un terrain multisports et travaux de rénovation des bâtiments communaux.

Résultat de la consultation des entreprises pour la voirie

La commission d'ouverture des plis a retenu la société COLAS pour un montant de 46 860,62 € HT.

Création d'un emploi aidé

Suite à la mise en place des nouvelles activités périscolaires, à l'augmentation des effectifs au restaurant scolaire et à la surcharge de travail administratif, un agent polyvalent pourrait être recruté en emploi aidé. Une aide financière de l'Etat est apportée à hauteur de 70%. Le conseil a donné son accord.



Au cours des différents conseils municipaux de l'année, toutes les décisions ont été prises à l'unanimité sauf une abstention au projet éolien. Les comptes rendus des conseils municipaux sont accessibles sur le site internet www.loyat.fr

NAISSANCES

- 5 février 2014	Simon LE JAN	4 Domaine de Poullouan
- 15 février 2014	Teddy CARRIERE	6 rue du Carouge Trégadoret
- 27 février 2014	Solann CZEREPACHA	5 rue Saint Thomas
- 7 avril 2014	Louca OUY TRIBOUT	Kerbois
- 13 avril 2014	Malo JAGU	1 Lotissement des Roseaux
- 18 mai 2014	Lucas SOURDAINE	Le Vieux Quily
- 31 mai 2014	Noëla EON GICQUEL	11 rue du Midi Lesvran
- 4 juin 2014	Eliséa BOTREL	9 Domaine de Poullouan
- 22 juin 2014	Lyam COSNARD	5 Lotissement du Lac
- 5 septembre 2014	Adèle ALLUIN	3 rue de la Grée Penhouët
- 24 septembre 2014	Cassandra CHAMBERAUD	18 rue du Midi Lesvran
- 10 octobre 2014	Jaydon HOWE	6 Chemin des Courtils Lesvran
- 27 octobre 2014	Lywenn DAHYOT	11 place de l'Eglise
- 30 octobre 2014	Maëlia PUISSANT	8 rue de la Mairie
- 6 novembre 2014	Gwenégan ENIZAN	4 rue des Vignes Trégadoret
- 11 décembre 2014	Ewen AUBERT BODERHAT	5 Domaine de Poullouan
- 28 décembre 2014	Tom LEVEQUE VAURES	Caulne

MARIAGE

- 12 avril 2014 Jules TREHOREL, Penhouët et Yohanna GILLES, Nantes

DÉCÈS

- 2 janvier : Marc DORE, Lesvran, 44 ans
- 12 janvier : Félicie BILLARD Veuve BLANCHE, Caulne, 92 ans
- 14 janvier : Thérèse JOUCHET épouse GUILLEMAUD, Trégadoret, 80 ans
- 24 janvier : Marie COUE Veuve GROSSIN, Penhouët, 91 ans
- 5 février : Lucie GUERRIER Veuve ORHAIN, Crétudel, 89 ans
- 7 février : Marie COUE Veuve DORE, 4 rue de l'Abbaye, 87 ans
- 10 février : Odette GUILLOTIN Veuve GICQUEL, Cantomheuc, 88 ans,
- 14 février : Eugène JAGUT, 17 rue Mare Rouaud, 69 ans
- 12 mars : Paulette GATEL épouse GOUËLLO, 8 rue Haute, 82 ans
- 12 mars : Anne BRIAND Veuve BOUEDO, Quelneuc, 85 ans
- 21 mars : Joseph DAVALO, Le Manoir, 77 ans
- 4 avril : Séverine COUE, Ploërmel, 36 ans
- 25 avril : Jean PICHON, La Ville Cadio, 84 ans
- 5 mai : Marie-Rose REBOUL Veuve BELLO, La Chapelle Caro, 88 ans
- 8 mai : Marie VEILLON Veuve DANIEL, 8 rue Mare Rouaud, 88 ans
- 12 mai : Madeleine PICHONNET Veuve LEQUITTE, Crétudel, 78 ans
- 22 mai : Anna BOUGUE Veuve GUERRIER, St Vily, 92 ans
- 28 mai : Michelle BOUGUE épouse VANTIGHEM, Crétudel, 60 ans
- 30 mai : Philippe PERRIN, St Malo des 3 Fontaines, 56 ans
- 9 juin : Simone RIBOURDOUILLE Veuve ROCHER, La Ville Hein, 85 ans
- 25 juin : Anthony DYSON, Quelneuc, 78 ans
- 26 juin : Joseph DANIEL, 10 rue de l'Yvel, 91 ans
- 26 juin : Angèle BOUGUE Veuve ROULLEAU, Lézonnet, 90 ans
- 7 juillet : Marie-Louise PINCON Veuve CHALIN, 19 rue Saint Martin, 92 ans
- 1 août : Thomas LE BLET, Ploërmel, 33 ans
- 8 août : Marie RIGOIS Veuve BRIEN, 16 rue St Martin, 94 ans
- 10 août : Marguerite URIEN, Kerbois, 88 ans
- 25 août : Anne-Marie LEQUITTE, Kerbois, 66 ans
- 7 septembre : Margriet de VRIES Veuve VAN ZIJL, Ploërmel, 85 ans
- 22 septembre : Joséphine LE CLAIRE, 1 rue de l'Abbaye, 94 ans
- 28 septembre : Anne Marie PERRICHOT Veuve PERRUCHOT, Trégadoret, 85 ans
- 10 octobre : Golven DUVAL, 3 rue de la Chapelette, 77 ans
- 18 octobre : Guy DEBROSSE, Kernoul, 60 ans
- 29 octobre : Anna BOMPAIS, Boutteville, 85 ans
- 19 novembre : Marcel HEUZEL, Le Vieux Quily, 79 ans
- 12 décembre : Isabelle RIGOLE épouse BOUEDO, Quelneuc, 39 ans

Nom-Prénom-Adresse des travaux	Nature des travaux	Date d'autorisation
- AUFFRAY Sandra - Lesvran	Construction habitation	25 juillet 2014
- BENTLEY Peter - Quelneuc	Panneaux solaires	12 novembre 2014
- BINARD Jean-Marc - Montaigu	Piscine	26 août 2014
- BRIAND Patrick - 14 rue de l'Abbaye	Réfection toiture	28 janvier 2014
- COSNARD Nicolas - 5 lotissement du Lac	Abri de jardin	12 juin 2014
- DESCAMPS Jean-Paul - Le Vieux Quily	Abri de jardin	18 novembre 2014
- DORE Dominique - Penhouët	Pergola	4 août 2014
- Earl BOUEDO Eugène - Quelneuc	Bâtiment d'élevage	30 avril 2014
- Earl GLEHELLO Le Jeune - Quily	Extension hangar agricole	24 mars 2014
- Earl GLEHELLO Le Jeune - Quily	Modif toiture hangar agricole	4 avril 2014
- EON André - Le Freique	Construction d'un porche	12 novembre 2014
- EVANS John - 5 rue Moulin à Vent	Division de parcelles	5 septembre 2014
- FOLLEVILLE Pascal - La Ville Cadio	Bâtiment agricole	1 septembre 2014
- FREMONT Pascal - 4 rue du Mottais	Construction hangar	24 mars 2014
- FREMONT Pascal - 4 rue du Mottais	Construction préau	24 mars 2014
- Gaec de CANTOMHEUC - Cantomheuc	Couverture d'une fumière	28 mars 2014
- GUILLEMAUD Pierre-Yves - 12 rue de l'Abbaye	Reconstruction mur façade	12 novembre 2014
- JAULME Yannick - rue Margotton	Réfection toiture, reconstruction façade	15 avril 2014
- JAULME Yannick - 2 rue St Martin	Bardage pignon ardoises	13 décembre 2014
- JIGOREL François - rue Haute	Construction habitation	18 novembre 2014
- LETOURNEL Yann - 5B rue du 20/01/1944	Abri bois	5 août 2014
- LOLICAR François - Lézonnet	Garage	5 septembre 2014
- RONNEE Steven - Lesvran	Construction habitation	4 mars 2014
- SERENT Erwan - Lesvran	Construction habitation	1 juillet 2014
- SIATTE Georgette - Tréguier	Garage	24 février 2014
- WALTER Jean-Claude - 7 rue du Barrage	Construction garage	22 avril 2014
- WALTER Jean-Claude - 7 rue du Barrage	Véranda	18 juillet 2014

Vous devez demander un permis de construire pour :

- Une construction neuve de plus de 20 m²,
- Un agrandissement de la surface de plancher de plus de 20 m²,
- Une modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment s'il y a modification du volume et création ou agrandissement d'une ouverture,
- Des piscines non couvertes ou dont la couverture est à moins de 1,80m ; pour tout bassin supérieur à 100 m²,
- Des travaux sur les immeubles inscrits aux monuments historiques,
- Des travaux entraînant un changement de destination si les travaux modifient la façade ou les structures porteuses du bâtiment.

Vous devez déposer une déclaration préalable pour :

- Une modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment (mettre un vélux, percer ou supprimer une fenêtre, création d'une ouverture...),
- Une construction d'un nouveau bâtiment de moins de 20 m² (abri de jardin, garage, véranda...).
- Une clôture (muret, grillage...),
- Un changement de destination sans travaux et sans modification de façade,
- Des piscines non-couvertes ou dont la couverture est à moins de 1,80 m et le bassin entre 10 et 100m²,
- Des travaux de ravalement.

Les constructions de moins de 2m², les murs de soutènement, les serres dont la hauteur est inférieure à 1,80 m ne nécessitent pas de déclaration.

Pour l'heure, nous n'avons pas tous les chiffres définitifs du compte administratif 2014. Cependant, nous pouvons d'ores et déjà dire qu'il respectera le budget primitif que nous nous sommes alloués au début de l'année 2014. Une maîtrise des charges de fonctionnement a contribué notamment à ce bon équilibre. Au niveau financier, nous avons aussi bénéficié de la baisse des intérêts.

Dans le domaine de l'investissement, nous avons préservé les grands postes avec très peu de surprises, en annotant qu'un report de facturation pour la salle sera à prévoir au prochain budget, et ce dans le cadre du plan de financement initial.

Pour 2015, le conseil décidera des nouveaux investissements en perspective : la restauration du local pour l'accueil du nouveau dentiste, le terrain multisports, la toiture de la mairie, d'autres petits travaux et matériel et outillage.

A une période où les dotations baissent, les recettes sont moindres et les charges augmentent sensiblement. Nous ne pouvons que nous réjouir d'avoir effectué de gros investissements qui sont pour la plupart en phase d'extinction de l'amortissement financier (centre-bourg par exemple). Si nous n'avions pas saisi l'opportunité des subventions, des fonds de concours et d'aides diverses, pourrions-nous aujourd'hui réaliser ce même ouvrage sans un appel substantiel à l'impôt ?

Plusieurs décisions ont été prises dans le bon sens. A titre d'exemple, en 2014, les revenus locatifs de la commune ont représenté près de 8% des ressources d'exploitation, ce qui n'est pas négligeable !

La gestion intelligente de la dette nous permet, avec des recettes fondées, d'envisager l'avenir sereinement. N'est-ce pas cela l'essentiel quand on sait que c'est dans notre commune que nous payons le moins d'impôt foncier avec notamment des bases locatives plus faibles que celles des communes voisines !

Il est évident que certaines entreprises souffrent du manque de dotation des collectivités locales (bâtiment ; travaux public etc). En ce qui nous concerne, en adaptant des projets réalistes avec une capacité d'investissement due à une gestion rigoureuse, nous avons toujours respecté notre marche en avant pour nos travaux.

Plus que jamais finances et raison ne doivent faire qu'un !!! Les dépensiers d'hier sont pris dans leur propre étau aujourd'hui !!!

Didier Bourne
Adjoint aux finances

Tarifs communaux adoptés pour l'année 2015

PRESTATIONS VOIRIE

NATURE DE LA PRESTATION	TARIF	NATURE DE LA PRESTATION	TARIF
- Buse diamètre 250 à collet.....	13,00€ l'unité	- Couvercle de regard	23,00€
- Buse diamètre 300 à collet.....	13,50€ l'unité	- Tout venant gravier.....	18,30€ le m ³
- Buse béton centrifugé 2m40 diam 300	18,00€ le ml	- Transport de matériaux :	
- Tube écopal diamètre 250	13,00€ le ml	- Fourniture de tracteur par un tiers....	35,00€ l'heure
- Tube écopal diamètre 300.....	17,80€ le ml	- Fourniture de tracteur + remorque ..	40,00€ l'heure
- Buse béton 2m40 diamètre 400.....	23,00€ le ml		
- Regard	61,00€		

TARIF SALLES

OBJET DE LA LOCATION	TARIFS	
	COMMUNE	EXTERIEURS
SALLE POLYVALENTE		
Réunion, AG Association	gratuit	100,00€
Galette des rois	gratuit	100,00€
Concours de belote, loto	100,00€	180,00€
Salle sans cuisine	100,00€	180,00€
Bal payant	160,00€	280,00€
Repas des associations	180,00€	380,00€
Anniversaire de classes	180,00€	380,00€
Repas privé	220,00€	400,00€
Réveillon salle polyvalente	300,00€	500,00€
Mariage 1 jour	300,00€	500,00€
Mariage 2 jours	450,00€	600,00€
Location de vaisselle seule	0,40€ le couvert	0,50€ le couvert
SALLE ANNEXE		
Repas salle annexe	100,00€	200,00€
Réveillon salle annexe	200,00€	300,00€
Réservation courte durée (obsèques)	20,00€	40,00€
SALLE OMNISPORTS		
Fest- Noz, Vide Grenier, Lotos	220,00€	450,00€

TARIFS REPAS DE LA CANTINE

- REPAS REGULIERS :3,34€
- REPAS OCCASIONNELS :4,12€
- REPAS ADULTES :7,36€

CIMETIÈRE

- Concession 15 ans :90€
- Concession 30 ans :150€
- Redevance funéraire :25€

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Montant de la taxe de raccordement :

- Constructions nouvelles : 1 200.00 € payables en 2 versements égaux étalés sur 2 années.
- Constructions existantes :120,00 €
- Emplacements mobil homes :100.00 €

Tarifs de la redevance :

- Part Communale :11,27€ HT
- Surtaxe abonnement : 0, 077 HT de 0 à 30m³ et 0.58 € HT au-delà de 30m³

Contact : 02 97 73 84 50

Mail : mediatheque.loyat@free.fr

La médiathèque « Lire en Yvel » se situe au coeur du centre-bourg, à proximité des deux écoles publique et privée de la commune.

Elle est tenue par douze bénévoles, tous sont très impliqués. Ils réservent le meilleur accueil à chaque visiteur.

Les enfants des écoles primaires y viennent chaque lundi.

Horaires d'ouverture :

- les mercredis de 16h à 18h
- les vendredis de 16h30 à 18h30
- les samedis de 10h à 12h



L'abonnement est annuel : 20 € pour les familles, 15 € pour une personne seule. La gratuité est offerte à tous les scolaires, collégiens et lycéens.

L'abonnement est également gratuit, pour une durée de 6 mois, pour tout nouvel adhérent.

Des animations sont programmées sur différents thèmes et drainent de nombreux visiteurs. La médiathèque accueillera, du 23 février au 3 avril prochain, une exposition « Une forêt, des animaux ». Celle-ci est prêtée par la médiathèque départementale. Venez y découvrir les photographies animalières prises en forêt de Camors (Bretagne) par Jean Marie Seveno.

Coup de cœur des bénévoles



Roman
Le vieux qui ne voulait pas fêter son anniversaire de Jonas Jonasson.

Franchement, qui a envie de fêter son centième anniversaire dans une maison de retraite en compagnie de vieux séniles, de l'adjoint au maire et de la presse locale ?

Allan Karlsson, chaussé de ses plus belles charentaises, a donc décidé de prendre la tangente. Et, une chose en entraînant une autre, notre fringant centenaire se retrouve à trimballer une valise contenant 50 millions de couronnes suédoises dérobées - presque par inadvertance - à un membre de gang. S'engage une improbable cavale qui le conduira à un vieux kleptomane, un vendeur de saucisses surdiplômé et une éléphante prénommée Sonja...

Parallèlement, l'on apprend successivement que dans son passé, l'homme a rencontré Franco, Mao, Staline, de Gaulle...

Bref, on ne s'ennuie pas un seul instant dans ce récit où les actes les plus irréalisables deviennent plausibles.

Réf Médiathèque R JON 5647/1588



Roman
La Fille de papier de Guillaume Musso

Tom Boyd, un écrivain célèbre en panne d'inspiration, voit surgir dans sa vie l'héroïne de ses romans. Elle est jolie, elle est désespérée, elle va mourir s'il s'arrête d'écrire. Impossible ? Et pourtant... Ensemble, Tom et Billie vont vivre une aventure extraordinaire où la réalité et la fiction s'entremêlent et se bousculent dans un jeu séduisant et mortel..

Et puis à la fin, alors qu'on a adhéré au côté rocambolesque du récit, l'auteur nous concocte un coup de théâtre qui nous ramène sur terre.

Réf Médiathèque R MUS 5647/1580

Logements communaux

Nous avons procédé à la réfection des peintures de différents bâtiments communaux :

- Portes intérieures de l'école publique
- Porte de l'église
- Abri au fond du cimetière

Tous ces travaux ont été réalisés par nos agents communaux, assistés d'une personne en renfort de l'association CHAINE. Hubert Monvoisin, de Loyat a également réalisé des travaux de peinture dans un logement de la commune, d'un montant de 781,89 € TTC.

Salle polyvalente

Les travaux sont presque terminés, même si des finitions doivent encore être réalisées. La salle est aujourd'hui opérationnelle et appréciée des usagers. Le coût des travaux, initialement de 471 402,52 € HT, s'élève à la suite de quelques avenants à 476 436,44 € HT, d'où un dépassement de 1,1 %. Les agents communaux ont réalisé quelques aménagements à l'intérieur : montage des vestiaires, placards ou encore remise en place des extincteurs. A l'extérieur, des espaces végétalisés (pelouse et plants) ont été réalisés en harmonie avec un décor minéralisé (ardoises).

Maison Médicale

L'accès handicapé a été réalisé devant la porte de la salle d'attente. Un marquage au sol pour une place de stationnement vient d'être créé devant ce cabinet.

Ecoles

Ecole Théodore Botrel

Un chauffe-eau a été installé et les jeux extérieurs ont été remis en état. Le mobilier de certaines classes étant vétuste, il a été remplacé par des tables à casiers et des chaises. Des anti pince-doigts ont également été installés sur certaines portes pour une meilleure sécurité.

Ecole Ste Jeanne d'Arc

Pour une meilleure sécurité des enfants aux abords de l'école, des bornes ont été placées sur les trottoirs afin d'interdire le stationnement des véhicules. De même, pour éviter la traversée de la route par les enfants à la sortie des classes, une barrière a été ajoutée face au passage piéton.

Transport scolaire

Suite au changement de certains circuits nous avons dû procéder aux déplacements de quelques abris-bus et faire l'acquisition de deux autres auprès de l'entreprise LE PLOUFFE de Josselin, pour un montant de 2 100 € HT. Ils ont été mis en place dès leur réception.

Lotissement de la Voie Verte

La commission travaux, qui s'est réunie plusieurs fois pour le projet du lotissement de la Voie Verte, a décidé de faire une étude géotechnique. Par délibération du conseil municipal du 14 novembre 2014, l'offre de la Société FONDOUEST Bretagne de PLOEMEUR a été retenue pour un montant de 2 145 € HT. En liaison avec le cabinet ARTELIA, une campagne de sondage de sol a été lancée pour la réalisation des infrastructures du lotissement comprenant la mise en place d'un piézomètre durant tout l'hiver 2014/2015 afin de connaître le niveau d'eau dans le sol.

Services Techniques

La commune a fait l'acquisition d'un godet à fond ouvrant (dit godet drop) qui s'adapte sur le chargeur du tracteur existant, acheté auprès de LAINE à PLOERMEL pour un montant de 4 968 € HT. Pour des raisons de sécurité, le compresseur à air a été remplacé pour un montant de 460 € HT, acheté chez ATAC à PLOERMEL. D'autres petits matériels ont fait l'objet de remplacement.

Projets

Différents projets ont fait l'objet d'une demande de subvention :

• Rejointolement de la médiathèque	8 736,00 € HT
• Remplacement des huisseries de la salle annexe et de la mairie	38 196,00 € HT
• Toiture de la mairie	19 239,20 € HT
• Ravalement de la mairie	11 018,69 € HT
• Huisseries salle omnisports	6 990,00 € HT
• Terrain multisports.....	23 543,03 € HT
	107 722,92 € HT

D'autres travaux sont envisagés au cours de cette année 2015, comme l'aménagement du cabinet dentaire, le changement des panneaux de basket et la poursuite de l'étude pour l'aménagement du lotissement de la Voie Verte.

Patrice LAMEUL,
Adjoint aux travaux

Entretien de la voirie communale

Le point à temps manuel et automatique a été fait en juin. Cette tâche a pour rôle de fermer les fissures et rendre étanche la chaussée afin d'éviter les dégradations hivernales et préserver le réseau routier communal.

Remarque : pendant ces travaux, le chauffeur nous a signalé qu'il a laissé quelques sections non traitées en raison des branches qui débordent sur les chaussées, car ce travail s'effectue avec la benne levée pour l'épandage du gravier. Nous avons régulièrement des remarques des chauffeurs des cars scolaires, des divers livreurs (camions citernes et ordures ménagères). Ils se plaignent des dégradations occasionnées par le défaut d'entretien d'élagage de notre réseau routier communal. Pour les personnes insensibles à cette obligation, nous serons en mesure de référencer les points de négligence et faire intervenir une entreprise pour réaliser les travaux. La facturation sera envoyée au propriétaire par le Trésor Public.

Nota : l'État (ATESAT), qui exerçait auparavant une mission de maîtrise d'œuvre auprès de certaines communes, s'est désengagé depuis l'année dernière. Etant donné cette situation, nous avons mandaté un cabinet d'études en juillet. Les marchés de travaux ont été validés en septembre, ce qui explique que les travaux suivants ont été réalisés un peu plus tard !

- Enrobés : réfection de la route de la Berthois (structure et enrobé) ; rue du Moulin à Vent (extension voirie) et une portion de 500m de Trégadoret vers la Chaussée.
- Enduit bi-couche : du Vieux Quily au Pont aux Moines (1,3 km).

Une réflexion communautaire est également menée afin de procéder à des commandes groupées en entretien de voirie.

- Entretien des fossés et busage (sous chaussée) : aujourd'hui, nous ne pouvons plus intervenir sur les cours d'eau sans une validation du Grand Bassin de l'Oust ou de « l'ONEMA » Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (Police de l'eau).

Suite aux inondations de l'hiver 2013/2014, les chantiers suivants ont été entrepris :

- Route de la Rosaie/Lesvran « route des Rubans »,
- Enrochement au Manoir « étang de Carré »,
- « Fontaine de Bon Secours » : prise en charge par le GBO,
- Caulne/Penhouët (au niveau du chemin des Pousseries),
- Carrefour Kéréteau (affaissement réfection busage),
- Rue du Barrage.

A cause des intempéries du début de l'année 2014, il a été constaté une mauvaise évacuation des eaux pluviales. Le passage d'une caméra dans les canalisations, a permis le repérage des zones bouchées, des buses cassées... Les réparations ont été effectuées par les employés communaux sur un linéaire de 130 m.

Cette année, nous avons fait le choix de faire intervenir une pelle mécanique dans la campagne pour assainir les fossés qui restent en eau plus des $\frac{3}{4}$ de l'année, soit un linéaire de 2,5 km.

Fauchage/débroussaillage : la protection de l'environnement nous amène à effectuer un fauchage raisonné dans les communes au même titre que le département (préserver la nature, réduire les coûts...).

Les travaux suivants ont été planifiés au niveau communautaire :

- Fauchage sur les accotements dans les carrefours et virages (appelé passe de sécurité) : en juin/juillet 2014,
- Débroussaillage dans les zones dangereuses et les villages en octobre 2014,
- Débroussaillage sur le reste du réseau communal en novembre 2014.

Signalisation horizontale (peinture routière) : reprise de peinture au sol dans le bourg pour la sécurité de la circulation.

Yannick Monnier,
Adjoint à la voirie

Les services techniques de la commune

Les services techniques sont au service de la commune et de ses habitants. Les agents sont affectés à des tâches récurrentes programmables : entretien de la voirie, entretien des espaces verts, fleurissement et maintenance des bâtiments. S'ajoutent des tâches ponctuelles permettant de répondre aux besoins spécifiques transmis par les administrés ou par les partenaires : interventions diverses, petits travaux liés à l'utilisation des structures communales...



Traçage des terrains de foot



Entretien des chemins d'exploitation



Nettoyage des bâtiments

En cas de besoin, les demandes doivent toujours être adressées à l'accueil de la mairie qui transmettra l'information aux services techniques ou à l'élus concerné dans les plus brefs délais.

L'équipe des Services Techniques est composée de trois personnes, chacune avec une spécialité. Patrice Noël, responsable, organise et anime cette équipe dont le travail est réparti dans trois grands domaines : Patrice Noël pour les espaces verts, Jean-François Rocher pour l'entretien de la voirie et Jean-Yves Roselier pour l'entretien des bâtiments.

La polyvalence des agents composant l'équipe des services techniques leur permet d'intervenir en soutien de leurs collègues dans tous les domaines.

Les locaux de ce service se situent sur la route de Trégadoret, à proximité du stade de football.

Ils effectuent l'entretien courant dans tous ces domaines. Ils réalisent aussi en régie des travaux plus ou moins lourds.

Pour mener à bien leurs missions, ils disposent de véhicules et de matériels indispensables :

- Un fourgon utilitaire,
- Un fourgon benne avec remorque,
- Un tracteur avec remorque, broyeur d'herbe, chargeur,
- Un micro tracteur 20ch avec broyeur d'herbe,

- Une bétonneuse, une benne et un aérateur,
- Une tondeuse 35ch avec coupe d'1m50
- Des tondeuses, un taille-haie, débroussailluse...
- Du matériel électroportatif.

Ponctuellement, d'autres matériels sont mis à disposition par la Communauté de Communes ou loués à des prestataires extérieurs.

De même, un certain nombre de prestations sont effectuées par la Communauté de Communes :

- Broyage d'herbes sur le bord des routes avec les épareuses,
- Tous les travaux réalisables à l'aide d'un tractopelle (ex : busage ; curage de fossés, création d'espaces verts),
- Ramassage des ordures ménagères,
- Entretien des containers à ordures ménagères et sélectifs, ainsi que leurs abords.

Des entreprises privées interviennent également pour les travaux suivants :

- Broyage d'herbes sur les chemins d'exploitation,
- Point à temps sur les routes (réparation des routes)
- Curage des fossés,
- Tonte aux abords des chapelles,
- Taille des haies aux abords des terrains de foot (carottage, regarnissage...)

Le service technique

Pour mener à bien ces missions, l'équipe des services techniques utilise depuis plusieurs années des procédés soucieux de l'environnement.

La gestion différenciée des espaces verts et espaces naturels à Loyat, c'est quoi ?

Les services techniques s'efforcent de pratiquer la gestion différenciée. Un guide sur ce thème est en cours d'élaboration en collaboration avec le Grand Bassin de l'Oust. Le but recherché est de faire un relevé de l'ensemble de tous les espaces entretenus par les services techniques et de les classer en fonction de leurs exigences. Quatre enjeux ont été définis :

Environnementaux : protéger, favoriser voire augmenter la biodiversité sur zone. Intégrer le site dans son environnement, préserver et reconquérir la qualité de l'eau.

Culturels : valoriser le patrimoine, améliorer l'identité de la commune, valoriser le savoir-faire des agents.

Sociaux : améliorer le cadre de vie, garantir la sécurité, l'accessibilité et le confort des usagers, sensibiliser les habitants à l'environnement.

Économiques : réduire le coût de la gestion des sites, diminuer la consommation en eau et en produits phytosanitaires, revaloriser les déchets.

Voici quelques actions déjà en cours :

La gestion de l'eau : une réserve d'eau a été créée en 2003. Celle-ci permet l'arrosage des fleurs, l'arrosage des terrains de foot et l'alimentation en eau des services techniques.

Des systèmes d'arrosage automatique en grand nombre ont été mis en place sur les parterres. Une pompe a été installée dans un puits du centre-bourg permettant ainsi l'arrosage au goutte-à-goutte de la quasi-totalité des fleurs autour de l'église.

Le désherbage : à ce titre, la commune respecte le plan de désherbage intercommunal. Chaque agent a suivi une formation «certiphyto». L'équipe technique a soin de désherber manuellement. En 2008, la commune a acquis un désherbeur thermique. C'est pourquoi de nombreuses surfaces sont passées à «zéro phyto».

La fertilisation : utilisation d'engrais organiques et engrais à libération lente.

Les couvre-sol et le paillage : de nombreux arbustes couvre-sol ont été plantés dans les espaces verts. La majorité des massifs est paillée grâce aux copeaux broyés avec nos déchets de taille ou d'égavage.

La biodiversité : si la sécurité de la population est notre souci primordial, nous intervenons de façon moins récurrente sur des espaces que nous tenons à protéger pour que nos objectifs soient respectés : entretien de talus, abords étang communal, zones humides.



Entretien extérieur avec un souffleur



Broyage des accotements avec une épareuse



Busage

Ecole publique Théodore Botrel

Suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, les horaires de l'école ont été modifiés. Il y a désormais classe le mercredi matin. L'école fonctionne les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 15h 30 ainsi que le mercredi de 8h40 à 11h40.



Quels sont les effectifs pour cette nouvelle année scolaire ? Cela représente combien de familles ?

Il y a 54 élèves ce qui représente 35 familles.

Parlez-nous des faits marquants de l'année 2014 pour l'école : événements, travaux, voyage scolaire, sortie scolaire, départ en retraite...

L'association des parents d'élèves (Les Amis de Théodore Botrel) a organisé le Troc plantes en mars 2014 ainsi que la fête de l'école en juin puis le marché de Noël.

Sorties : sortie de fin d'année de toute l'école à Planète Sauvage en juin 2014, visite de l'écomusée de Lizio pour les CP-CE1, visite du musée du Souvenir à Guer pour les grands, sorties au cinéma pour tous, spectacle de théâtre pour les grands, sortie au marché de Ploërmel pour les maternelles-CP-CE1.

Le début d'année 2014 a été marqué pour la classe des grands par leur projet artistique et culturel sur la poésie.

Événement marquant : ouverture d'un demi-poste à la rentrée 2014. Les principaux travaux de l'année ont consisté en l'aménagement de la nouvelle classe.

L'équipe éducative a-t-elle connu des changements ?

Oui, Julien Bouttier, directeur en 2013-2014 a été remplacé par Emilie Evrard pour l'année 2014-2015.

Laurie Puaud a intégré l'équipe à la rentrée 2014 et a pris en charge la nouvelle classe ainsi que la classe maternelle-CP le lundi.

Emilie Treguer est l'enseignante du cycle 3 le vendredi depuis septembre 2014.

Quels sont les principaux projets retenus pour l'année scolaire 2014/2015 ?

En maternelle il y a 2 tuilages dans l'année : cuisine puis musique. Les CP-CE1 travaillent autour du projet centenaire de la 1^{ère} Guerre Mondiale et du jardin. Le cycle 3 suit le projet centenaire et travaille sur une maquette dans le cadre d'un tuilage. Il y a également un tuilage sport.



Autour de quelle(s) association(s) fonctionne l'école ?

L'Association des Amis de Théodore Botrel (association de parents d'élèves) : <http://amisdetheodore.canalblog.com/>

Ecole privée Sainte Jeanne d'Arc

L'école fonctionne les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 16h ainsi que le mercredi de 9h à 11h.

Quels sont les effectifs pour cette nouvelle année scolaire ? Cela représente combien de familles ?

L'école compte 130 élèves ce qui représente 84 familles.

Parlez-nous des faits marquants de l'année 2014 pour l'école.

L'année 2014 a été marquée par les travaux du bâtiment accueillant les classes de GS/CP et GS/CE1. Il a été entièrement refait à neuf pendant les vacances d'été.

Les peintures ont été terminées durant les vacances de Noël mais les enfants comme leurs enseignantes ont pu apprécier leurs nouvelles classes dès la rentrée de septembre.

Par ailleurs, l'école a également connu un autre fait marquant à savoir le départ en retraite de Mireille JAGU. En remerciement de toutes ces années passées au sein de l'école, les enfants lui ont offert un cadeau ainsi qu'une jolie carte souvenir confectionnée par les élèves de CM.

L'équipe éducative a-t-elle connu des changements lors de cette rentrée ?

Oui. Laurence Tréhorel a rejoint l'équipe enseignante à la rentrée de septembre. Elle fait classe aux élèves de la grande section tous les jeudis. Nolwenn Haguet, quant à elle, avait intégré l'équipe en tant qu'aide maternelle mais elle nous a quittés courant janvier pour un CDI à l'école de Mauron. Elle est désormais remplacée par Elodie Chefedor.

L'équipe pédagogique compte actuellement dix personnes : 7 enseignantes, 2 aide-maternelle et 1 auxiliaire de vie scolaire.

Quels sont les principaux projets retenus pour l'année scolaire 2014/2015 ?

Le thème retenu par l'école cette année est : « Sur les traces du passé ». Différentes compétences transversales seront abordées toute l'année à travers l'histoire, la géographie, les sciences... Ainsi, les élèves des 5 classes étudieront la vie de nos anciens, voire de nos ancêtres, à travers l'art et la vie quotidienne. Plusieurs sorties jalonnent l'année scolaire autour de ce projet. Par exemple, Les CM sont allés à Kermaria à Plumelin pour visiter une exposition sur la Grande Guerre, les élèves de la grande section au CM2 sont allés à Monteneuf faire de l'archéologie

et les plus petits se sont initiés aux jeux de la nature comme autrefois avec l'intervention du CPIE de Concoret. Une autre sortie se fera pour tous en fin d'année pour conclure ce travail.

D'autres activités ont lieu tout au long de l'année. Les CM ont pu notamment s'initier à la voile, les élèves de la grande section au CE2 ont bénéficié de plusieurs séances de natation à la piscine de Ploërmel et les enfants de maternelle se retrouveront avec leurs petits camarades du secteur lors de différents spectacles comme celui proposé par la compagnie « Les 3 charbons ».

Des activités ponctuelles sont aussi prévues comme la visite de la caserne des pompiers pour certains, une intervention autour de la sécurité routière pour d'autres, et rencontre avec Bruno Bertin (auteur-illustrateur) etc... Avant les vacances de Noël, les élèves de CE1 et CE2 sont allés voir un spectacle à la Chapelle Bleue tandis que les autres élèves sont allés au cinéma de Ploërmel.

Les CM ont également l'opportunité d'aller plusieurs fois dans l'année au collège du Sacré-Cœur de Ploërmel (cross, « Printemps des talents », journée d'intégration...).

Les enfants de l'école seront amenés à divers moments de l'année à partager quelques temps forts avec leurs camarades des autres écoles du réseau comme la marche caritative, la journée sportive ou encore une rencontre musicale.

Autour de quelles associations fonctionne l'école ?

Trois associations soutiennent l'école : l'AEP, l'APEL et l'OGEC. Elles sont toutes les trois composées de parents bénévoles et sont indispensables au bon fonctionnement de notre établissement.

L'AEP (Association d'Education Populaire) : c'est l'association de propriétaires qui est responsable des constructions éventuelles et de l'entretien des bâtiments.

L'APEL (Association des Parents de l'Enseignement Libre) : c'est l'association qui organise diverses manifestations dans le but d'aider principalement le financement de matériels pédagogiques ou de sorties scolaires. Quelques exemples de manifestations organisées par l'APEL de notre école : l'arbre de Noël, 2 repas, la vente de brioches, le carnaval, le vide-grenier, la kermesse, la journée « petits travaux »...

L'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) : cette association assure la vie matérielle et financière de l'école. C'est l'employeur du personnel non enseignant ainsi que du chef d'établissement.

Avec quels moyens financiers l'école fonctionne-t-elle ? D'où viennent les recettes de l'école ?

L'école fonctionne financièrement d'une part grâce aux rétributions demandées aux familles de l'école, d'autre part grâce à la subvention versée chaque année par la mairie et grâce aux bénéfices des diverses manifestations organisées par l'APEL.

L'école possède désormais son blog.

Vous pouvez le consulter à l'adresse suivante : <http://ecole-stejeannedarc-loyat.eklablog.com>



Dénomination - Nom - Horaires

BOUCHERIE CHARCUTERIE - BILLARD Erwan
du mardi au dimanche de 7h à 12h30
6 place de l'église - 56800 LOYAT
02 97 93 05 41/06 10 66 82 47

EPICERIE - O P'tit sorcier - BONNARD Jérôme et Marina
du mardi au vendredi de 7h30 à 20h - le samedi de
8h à 13h et 15h 20h et le dimanche 9h à 13h.
23 rue de l'Yvel - 56800 LOYAT - 02 97 93 01 17

BOUCHERIE CHARCUTERIE - GICQUEL Annick
Rue de Kernéant - 56800 LOYAT - 02 97 93 01 48

BOULANGERIE-PÂTISSERIE-BAR
JACQUELINE Claudette et Jean-Michel. Fermeture le mardi.
place de l'Église - 56800 LOYAT - 02 97 93 05 46

RESTAURATION-CRÊPERIE-BAR
LA KORRIGWENN HOREL Corinne
du mardi au dimanche à partir de 9h
4 place de l'Église - 56800 LOYAT
02 97 73 83 75/06 32 12 08 53

BAR - TABAC - LE BOUT DU PONT - MARTIN Yvan
fermeture le mercredi
rue du Pont - 56800 LOYAT - 02 97 93 02 21

BAR-RESTAURANT - LE RELAIS DE LA VOIE VERTE
JADE Kristelle et THAILLET Emmanuel
du lundi au vendredi 6h30 à 18h
Trégadoret - 56800 LOYAT
02 97 93 00 07/06 19 86 71 87

COMMERCE AMBULANT - MARCO PIZZA
QUEMARD Jean-Marc - 06 82 91 05 74
le mardi de 17h à 20h30 - place de l'Église

COIFFURE NAT'IF COIFFURE
du mardi au vendredi 9h-12h et 14h-19h
le samedi 9h-12h et 14h-17h
20 rue de l'Yvel - 56800 LOYAT
02 97 73 80 00/06 15 13 72 03

NETTOYAGE DE VOITURES - LOHAT Stéphane
ROUL'NET BROCELIANDE NET AUTO
6 rue du Barrage - 56800 LOYAT - 06 49 22 86 62

ARTISANS VITRAIL ATELIER CHIAROSCURO
PETIT Danièle - 1 rue du Soulaï Létéhan
56800 LOYAT - 06 18 23 78 35

PEINTRE - BELLOT Fabien
Kersamson - 56800 LOYAT - 02 97 74 40 25

MECANIQUE AUTO à domicile - CARRIERE Jimmy
de 9h à 12h et 14h à 18h - 6 rue du Carouge
Trégadoret - 56800 LOYAT - 06 03 68 08 62

FERRONNERIE CHALLIS Wayne
La Villette - 56800 LOYAT - 02 97 73 80 34

COUVREUR - CHEFDOR COUVERTURE
CHEFDOR Guénaël - 5 rue des Korrigans
Tréguier - 56800 LOYAT - 02 97 93 00 74

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL - DEROUIN Thierry
Kersamson - 02 97 74 59 89/06 83 59 36 60

GARAGE HAREL Serge
rue de l'Yvel - 56800 LOYAT - 02 97 93 05 66

REMPAILLEUR - HIPEAUX Michel
Lesvran - 56800 LOYAT - 06 86 23 27 75

NETTOYAGE - MALASSIS Denis
Lesvran - 56800 LOYAT - 06 60 48 24 91

PEINTRE - MONVOISIN Hubert
La Noé Mennais - 56800 LOYAT - 02 97 93 01 06

MACON - PEROT Jean-Yves
ZA des Nouettes - 56800 LOYAT - 02 97 74 45 02

PEINTRE - RONNE Steven
Lesvran - 56800 LOYAT - 06 19 99 09 55

EBENISTE - SAILLARD Philippe
ZA des Nouettes - 56800 LOYAT
02 97 93 06 65/06 84 08 24 85

EQUIPEMENTS DE GARAGE - SARL SMP
Yann AUBERT - 5 Domaine de Poullouan
56800 LOYAT - 06 61 35 47 09

TAXI - TAXI HAREL
5 rue St Eloi - 56800 LOYAT - 02 97 93 01 23

ENTREPRISE ELAGUEUR - AUFFRAY François
Lesvran - 56800 LOYAT - 07 86 04 56 03

GRAVURE ET TERRE
AUSSANT Hervé et GAPIHAN Armelle
Cantomheuc - 56800 LOYAT - 09 65 25 83 37

CAMPING - MERLIN L'ENCHANTEUR
M. HOTCHKISS Keith
8 rue du Pont - 56800 LOYAT - 02 97 93 05 52

CENTRE EQUESTRE - LES ECURIES DE KERVIOLO
COMBES STEVANT Aurélie
Tréguier - 56800 LOYAT - 06 18 45 31 53

MAÎTRE D'ŒUVRE - GICQUEL Guy
7 rue du Pont - 56800 LOYAT - 02 97 93 02 14

TERRASSEMENT ASSAINISSEMENT
LAMEUL Philippe - Lesvran
56800 LOYAT - 02 97 93 09 80/06 07 42 16 98

Retour en images sur l'année 2014



Janvier-Séjour en Savoie des CM de l'Ecole Ste Jeanne d'Arc



Mai-Inauguration plaque

Juin-Vide Grenier de l'Ecole Ste Jeanne d'Arc



Juin-Visite de la Gacilly pour les participants au concours des maisons fleuries



Juillet-Fleurissement du bourg

Août-Création d'une association de badminton



Septembre-Accueil des nouveaux arrivants par la municipalité

Octobre-Après-midi conte avec Brocéliande Fantastik

Octobre-Fest Noz de la Pastourelle



Retour en images sur l'année 2014



Octobre-Journée festive des Classes 4



Octobre-Préparation soirée cabaret organisée par le comité de jumelage



Novembre-Tournoi de Belote de la GDY



Novembre-remise de médailles lors de la cérémonie du 11 novembre



Décembre-Repas du CCAS



Décembre-100 ans Mme Doré

Décembre-Départ de Carole de la Garderie



Décembre-Mini tournoi de tennis



Décembre illumination





Attribution d'une troisième fleur

Il y a déjà six ans, la commune obtenait une première fleur. C'était un premier encouragement. Il y a trois ans, la deuxième était décernée. Et voici que le lundi 24 novembre, dans l'amphithéâtre du Conseil Régional à Rennes, le jury nous attribuait la troisième. Odile SANTIER, conseillère déléguée à l'environnement, accompagnée de Patrice NOËL, responsable des espaces verts, étaient à la fois fiers et émus de cette remise. La commune a reçu les félicitations et les encouragements de tout le jury présent...).

Si cette récompense est un label régional, elle est surtout le résultat de tout ce qui a été entrepris au niveau environnemental et la réponse au choix qui a des répercussions budgétaires : développement durable, plantations pérennes, utilisation d'un puits communal et d'une réserve d'eau pour l'arrosage. Si le bourg bénéficie majoritairement de l'embellissement, il ne faut pas oublier ce qui est fait autour du patrimoine : les chapelles et les fontaines, les fours, le Vieux-Pont et dernièrement, l'aménagement réussi autour de la médiathèque et de la salle polyvalente. C'est un aménagement régulier et un travail soigné à chaque saison qui ne laissent pas les Loyatais sans réaction tout comme les gens extérieurs très sensibles à la richesse et à l'harmonie des couleurs, l'agencement du minéral et du végétal ainsi qu'à la propreté de la commune.

Dans l'attribution de cette troisième fleur, il ne faut pas oublier les animations proposées par notre responsable des espaces verts. Elles sont à la portée de tous et ceux qui y participent repartent avec plein d'idées faciles à mettre en œuvre.

L'objectif de la commune n'a jamais été la course aux récompenses. Monsieur le Maire et toute la commission embellissement et cadre de vie visent simplement le « bien vivre » à Loyat. Il n'est pas étonnant qu'avec de tels efforts, notre population ait augmenté de 2,3%.

Toute l'équipe municipale remercie nos trois employés communaux pour leur investissement journalier.

Illuminations de Noël

La commission cadre de vie et embellissement a décidé de changer quelques décors par rapport aux années précédentes.

Si vous avez retrouvé des décorations semblables sur les lampadaires dans la rue du Tertre et la rue de Kernéant, celles-ci ont été remplacées place de l'Église. Côté est et côté ouest, tous les arbres ont été éclairés de lampes bleues et blanches. Elles ont rendu un bel effet tout comme les arbres sur la place de la salle polyvalente. Quant à la mairie, elle a été décorée de rideaux de lumières ainsi que les grands sapins plantés dans de profondes jardinières. Avant d'installer toutes ces décorations, le coût a été étudié. Il n'y a pas eu de supplément par rapport à l'année 2013. Pour Noël 2015, la commission étudiera la possibilité d'éclairer notre Vieux Pont. Bien que nos illuminations ne soient pas aussi importantes que la commission le souhaiterait, elles ont plu à la majorité des Loyatais.



Concours des maisons fleuries

Comme chaque année, vous avez été nombreux à répondre présents au fleurissement de vos maisons et de vos jardins.

Géraniums, œillets d'Inde, roses, fuchsias et bien d'autres variétés encore plus belles les unes que les autres ont embelli les maisons de notre commune. Ce n'était pas chose facile, pour le jury, de départager les candidats.

Tous seront invités, au cours du mois de juin prochain, à participer à la sortie annuelle qui récompense tous les participants au concours.

Félicitations à tous les candidats pour leur participation à ce concours.

Voici le classement du concours 2014 des maisons fleuries :

JARDIN PAYSAGER

- 1 – M. et Mme Jean-Pierre COUSINCantomheuc
- 2 – M. et Mme Bruno MICHELLa Rosaie
- 3 – M. et Mme Sébastien LE RAYLézonnet
- 4 – M. et Mme Alain BRANCHERAUDlotissement du Lac
- 4 – M. et Mme Joël ROCHER.....La Ville Hein
- 6 – M. et Mme Jean-Paul DELALANDE 10 rue Haute
- 7 – M. et Mme Roger PHILIPPS.....La Gare
- 8 – Mme Marie DUCHESNESaint-Malo
- 9 – Mme Denise PELARD 17 rue du Stade
- 10 – M. et Mme Jean-Claude CHERELLe Pont aux Moines

LE JARDIN DE FLEURS

- 1 – M. et Mme Philippe CHEFDORKersamson
- 2 – M. et Mme Gilbert COURTELTrégadoret
- 3 – M. et Mme Henri VAN WYNSBERGHEPenhouët
- 4 – Mme Denise GLEHELLOLe Jeune Quily

FACADE ET BALCON DE MAISON

- 1 – M. et Mme Alain HAMERYTrégadoret
- 2 – M. et Mme Yves BECEL 11 rue Saint Martin
- 3 – M. et Mme Roger JOUVANCELe Pont aux Moines
- 4 – Mme Madeleine PERRICHOT et André.....Trégadoret
- 5 – Mme Mireille JAGUT 17 rue de la Mare Rouaud

L'ECO JARDIN

- 1 – Mme Françoise ROUXEL GUERNIONlotissement de Sous l'Eve
- 2 – M. et Mme Jean BALLUE.....22 rue du 20 Janvier 1944



Bon voisinage : mode d'emploi

Entre la hauteur des arbres, les odeurs de barbecue et le bruit de la tondeuse, les sources de conflits entre voisins sont nombreuses. Si ces désagréments dépassent une certaine limite, ils deviennent des « troubles anormaux de voisinage », pour lesquels la loi fixe certaines règles et sanctions. Le plus souvent, la discussion ou le recours à un conciliateur restent les solutions les plus simples pour les faire cesser.

Stop aux bruits inutiles

Le code de la santé publique

Selon la réglementation nationale relative aux troubles de voisinage, à savoir le Code de la santé publique et notamment son article R 1334-31 (décret du 31 août 2006) : « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité ».

Tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit. Un aboiement continu, une mobylette qui pétarade, les hurlements répétés d'un enfant... sont autant de nuisances sonores à proscrire systématiquement. Concernant le volet des sanctions, l'article R. 1337-7 précise quant à lui que le fait d'être à l'origine d'un tel délit est passible d'une peine d'amende prévue pour les contraventions de la troisième classe (montant maximal : 450 €).

Taillage des haies

Pour éviter les conflits de voisinage, le Code Civil impose en fonction des distances de plantation par rapport aux terrains voisins, certaines règles concernant la hauteur des arbustes, arbres et haie séparatives.

Depuis 1804, les articles 671, 672 et 673 du Code Civil règlent les conflits de voisinage au sujet des haies séparatives.

Les distances de plantation énoncées par l'article 671 sont les suivantes :

Les arbres, dont la hauteur sera supérieure à 2 mètres doivent être plantés à une distance minimum de 2 mètres de la propriété voisine.

Les arbres ou arbustes dont la hauteur sera inférieure à 2 mètres doivent être plantés à une distance minimum de 0,5 mètre de la propriété voisine.

La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre et la hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est planté l'arbre, jusqu'à la pointe.

En cas de non-respect de ces règles, celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper. A défaut, il peut assigner son voisin en justice en vue de faire ordonner l'élagage de la haie et couper la végétation dépassant sur son terrain.

A noter également que les fruits tombés naturellement des branches d'un arbre planté sur le terrain voisin appartiennent au propriétaire du sol sur lequel ces fruits sont tombés.

Si ce sont les racines, ronces ou brindilles qui avancent sur son sol, le propriétaire a le droit de les couper lui-même à la limite de la ligne séparative.



Déchets verts

Peut-on brûler des résidus végétaux dans un jardin ?

La réglementation interdit le brûlage des résidus de végétaux par les particuliers. Les tontes de pelouses, les feuilles mortes ou les produits de la taille sont considérés comme des déchets verts, qui, comme les épluchures ou les autres déchets ménagers sont interdits à l'incinération à l'air libre.

Ces déchets verts doivent être envoyés en déchetterie ou être traité par compostage.

Des sanctions ?

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450€.

Pourquoi cette interdiction ?

Le brûlage des déchets verts est une nuisance pour les voisins car les odeurs et fumées désagréables libèrent dans l'atmosphère des polluants toxiques et des particules fines.

Ces brûlages peuvent également être à l'origine de départ de feu dans le jardin, qui peut s'étendre à la forêt selon les situations de l'habitat et de la forêt.

Comment se débarrasser des déchets verts ?

On estime à 160 kg par personne et par an la quantité moyenne produite dans les jardins en France. Le moyen le plus utile pour les valoriser sans avoir à les brûler est le compostage, le paillage ou la dépose en centre d'apports volontaires ou déchetterie.

Elagage des arbres

Il est rappelé aux propriétaires d'arbres jouxtant le domaine public qu'un entretien régulier doit être effectué (Art R 11-2 du Code de la voirie routière).

En effet, l'élagage des branches permet de ne pas entraver la circulation des véhicules tels que le camion d'ordures ménagères, les cars du transport scolaire etc... et aussi d'éviter des coupures d'électricité et/ou de téléphone lors des coups de vent.

Le Code Général des Collectivités Territoriales (pour les routes communales) et le Code Rural (pour les chemins ruraux) prévoient, après une mise en demeure restée sans résultat, l'exécution d'office par la commune, aux frais du propriétaire riverain, des travaux d'élagage afin de sauvegarder la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation des chemins.

Cars TIM

Les transports collectifs du Département

Pour se déplacer dans le Morbihan, il y a les cars du réseau TiM (Transports Interurbains du Morbihan). Un service public du Département.

Ces cars assurent les liaisons régulières de ville à ville à travers tout le Morbihan, en complément du réseau national et régional SNCF. C'est le Département qui a la charge du réseau : il définit, notamment, la desserte, les tarifs, le choix des transporteurs...

Les cars TIM en chiffres :

- **2 €** : c'est le prix public d'un trajet sans abonnement
- **50** cars TIM roulent chaque jour dans le Morbihan
- **1 500** voyages par jour, hors transports scolaires.

Pour une information personnalisée :

Téléphonez au 0810 10 10 56 du lundi au vendredi, de 8h à 19h et le samedi de 9h à 13h (numéro Azur des transports en Morbihan, coût d'un appel local depuis la plupart des lignes fixes), ou, adressez un mail à l'adresse suivante : transport@morbihan.fr

Pour consulter les lignes du réseau TIM, veuillez cliquer sur ce lien : www.morbihan.fr/services/transports-collectifs.aspx



Nom de rues dans les villages : diffuser votre bonne adresse

La poste vous accompagne pour diffuser votre nouvelle adresse à vos correspondants.

Suite à la mise en place des noms de rues dans les villages de la commune, certains d'entre vous ont reçu, ces dernières semaines, une correspondance de la Poste ayant pour objet la diffusion de votre nouvelle adresse.

Cette démarche vise à vous sensibiliser à la bonne formalisation des adresses postales, en diffusant **GRATUITEMENT** le libellé exact de votre nouvelle adresse à tous vos correspondants (Banque, CPAM, Assurances, SAUR, EDF...).

La poste propose de mettre **GRATUITEMENT** à votre disposition des cartes « Diffuser votre nouvelle adresse ». Pour les obtenir à vos nom et adresse, vous devez compléter le formulaire qui vous a été expédié. Vous pouvez également vous les procurer auprès de votre facteur ou à la mairie.

La Poste va étendre progressivement ce service à tous les villages de la commune.

Commerçants de Loyat

Les commerçants de Loyat vous informent de leurs prochains congés :

- L'Épicerie/Bar Epi-services sera fermée du 8 au 22 février.
- La Boucherie-Charcuterie Ty An Kig (Erwann Billard) sera fermée du 29 janvier au 12 février.

Validité de la carte d'identité

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la Carte Nationale d'Identité est passée de 10 ans à 15 ans. Cela concerne les cartes délivrées, à des personnes majeures, entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013. La prolongation est automatique et ne nécessite aucune démarche de la part des administrés.

En revanche, les cartes délivrées à des personnes mineures conservent une durée de validité de 10 ans.

Elections départementales

Depuis la loi de 2013, l'Assemblée qui dirige le département porte le nom de Conseil Départemental et non plus de Conseil Général. L'élection des conseillers départementaux aura lieu les 22 et 29 mars 2015. N'oubliez pas de vous munir de votre pièce d'identité ainsi que de votre carte d'électeur.

Recensement militaire

Les jeunes garçons et filles âgés de 16 ans sont invités à se présenter en mairie dans les trois mois qui suivent leur date d'anniversaire afin de se faire recenser. Ils doivent se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. A sa majorité, le jeune recensé sera automatiquement inscrit sur les listes électorales de la commune. Le nouvel électeur sera informé par courrier de son inscription, sans qu'il ait de démarche à effectuer.





Services de Soins à Domicile

Le SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) est situé au 26 rue Général Leclerc 56800 PLOËRMEL. Les locaux font partie du CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale).

Un loyer est versé chaque mois à la Communauté de Communes. Sous statut associatif, il est présidé par Madame Odile SANTIER depuis 1998. Le conseil d'administration est composé d'élus, de partenaires médicaux, paramédicaux et de représentants des clubs du 3^e âge de la CDC. Le bureau se réunit 1 fois par trimestre et chaque année, il y a une assemblée générale.

Ce service composé de 12 aide-soignantes et d'une secrétaire est dirigé par une infirmière coordinatrice Madame Isabelle LOIRET. L'ARS (Agence Régionale de la Santé) a délivré un agrément pour le suivi de 42 personnes. L'effectif est atteint et il y a toujours une liste d'attente.

Le but de ce service est de permettre aux personnes âgées de plus de 60 ans et aux personnes handicapées de rester chez elles le plus longtemps possible en leur apportant des soins d'hygiène et de confort. Les aide-soignantes vont donc à domicile 2 fois par jour pour le lever, la toilette, l'aide à l'habillage et pour le coucher. Il arrive qu'un 3^e passage soit nécessaire en cas de besoins particuliers (sieste). Ce service fonctionne tous les jours y compris le dimanche. Les aide-soignantes détectent les malaises, les comportements anormaux, le manque d'appétit, la perte de poids, etc... Elles en font référence à l'infirmière coordinatrice au moment des transmissions. Madame Loiret se rend au domicile du patient et appelle le médecin si besoin. Après une sortie d'hôpital, le retour est organisé avec différents partenaires pour aider la personne déficiente à retrouver son autonomie.

Un autre service complète l'offre de soins : ESA (Équipe Spécialisée Alzheimer). Des aide-soignantes ont suivi une formation pour aider la personne qui a des symptômes apparentés à la maladie d'Alzheimer à rester autonome le plus longtemps possible. Des activités de motricité, de mémoire, de cuisine sont mis en place et répondent vraiment à des attentes.

L'évaluateur externe qui vient de passer deux jours dans le service a relevé le professionnalisme, l'humanité, la confiance qui règnent entre les aide-soignantes et leur infirmière.

Si vous avez des besoins, en accord avec votre médecin traitant, vous pouvez appeler le SSIAD au 02.97.74.18.11. Tous les renseignements vous seront communiqués.

Informations diverses

Carte Morbihan Tourisme

Pour partager de merveilleux moments, en famille ou entre amis, la carte MORBIHAN TOURISME sera votre meilleure alliée pour visiter les sites de loisirs et culturels du département et pratiquer de nombreuses activités : musées, châteaux, monuments mégalithiques, villages historiques, parcs d'attractions, parcours accro-branches, parcs animaliers, zoo, croisières maritimes et fluviales, loisirs sportifs,...

La Carte MORBIHAN TOURISME est un concentré de « p'tits plaisirs », elle est gratuite et exclusivement réservée aux résidents morbihannais. Elle vous permettra de profiter de nombreux avantages, réductions, bons plans... lors de vos prochaines visites ou activités.

Comment vous procurer la carte MORBIHAN Tourisme ?

- 1- Connectez-vous sur www.destination-morbihan.com
- 2- Remplissez le formulaire
- 3- Recevez votre carte à votre domicile sous 15 jours
- 4- Profitez des avantages de la carte



Amélioration de l'Habitat



Ploërmel Communauté souhaite, en 2015, aider 50 nouveaux propriétaires à améliorer leur logement : consommation d'énergie, adaptabilité du logement face au handicap ou au vieillissement.

Depuis 2013, 54 dossiers ont bénéficié des aides de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, du Conseil Général et de Ploërmel Communauté pour réaliser les travaux.

Le PACT HD, désigné par Ploërmel Communauté, accompagne gratuitement tous les propriétaires dans la définition et l'éligibilité de leur projet et élabore le dossier de subvention.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, les barèmes d'aides et de conditions de ressources ont changé.

Si vous n'êtes pas éligible aux aides de l'ANAH pour l'économie d'énergie, vous pouvez bénéficier de la prime à la rénovation énergétique de 1 350 € et du crédit d'impôt de transition énergétique de 30%.

N'hésitez pas à contacter le PACT HD au 02 97 40 96 96 ou lors des permanences du vendredi matin de 9h à 12h à l'Hôtel Communautaire à Ploërmel.



Portrait de Raimond SONEÏ



Bien des Loyatais connaissent certainement cette personne arrivée à Loyat le 15 juin 2013. En effet, Monsieur SONEÏ est notre médecin qui exerce à la maison médicale, place de l'Église depuis le 3 juillet 2013.

D'où vient-il ?

Il est né en Transylvanie à Hunedoara en Roumanie. Ses parents, tous les deux ingénieur des Mines, âgés respectivement de 73 et 74 ans vivent toujours dans leur pays d'origine ainsi que sa sœur un peu plus jeune que lui. Il est marié à Marinella, infirmière qu'il a connue sur les bancs de l'école. Elle a travaillé un moment au cabinet de son époux puis elle est allée en Angleterre. Elle a exercé dans un EHPAD pendant deux ans. Elle travaillait de nuit. Ils ont deux enfants. Leur garçon de 27 ans vit en Angleterre. Il travaille dans les médias et s'affaire au montage de films. Leur fille de 25 ans va bientôt terminer sa formation en architecture. Accompagnés de leurs amis, ils sont déjà venus deux fois à Loyat. Ils aiment beaucoup notre commune pour les balades à vélo et la proximité du lac au Duc. Ils apprécient également les bords de mer et les bonnes baignades.

Ses études

A 7 ou 8 ans, Monsieur SONEÏ rêvait de devenir médecin militaire. « *C'était, dit-il, un rêve d'enfance* ». Il a donc fait ses études, toujours en Transylvanie, à Cluj, la capitale et ce pendant 6 ans. A 26 ans, il a obtenu son diplôme. Il a été stagiaire pendant 3 ans et en 2002, il a réussi son examen de spécialiste qu'il a préparé également à Cluj. Médecin militaire, en Roumanie, il a exercé pendant 13 ans dans l'Armée de l'Air. Ensuite, il a exercé en cabinet. Dans son pays, au moment où il effectuait ses études supérieures, celles-ci étaient gratuites. Il ne sait pas si cet avantage est toujours accordé aujourd'hui.

Sa venue à Loyat

En avril 2013, le docteur SONEÏ accompagné de son épouse, est venu découvrir Loyat et ils y ont passé quelques jours. Pris en charge surtout par monsieur le Maire et par l'adjoint aux finances, Didier Bourne, ils ont vu l'emplacement du cabinet médical, non aménagé évidemment, ils ont découvert la commune avec ses services, le logement qui allait être mis à leur disposition, l'hôpital, l'EHPAD Saint-Antoine, les divers laboratoires : radiologie et analyses et le lac au Duc. Il a aussi rencontré le docteur MIHAI, installé à Malestroït il y a quelque temps et de nationalité roumaine. Ce séjour est passé trop vite, mais ce qui importait le plus c'était qu'ils avaient hâte de venir s'installer.

Son apprentissage du français

Lorsqu'il était au lycée de son lieu de naissance, lycée spécialisé en mathématiques, pendant 2 ans, il a appris le français. Il aurait aimé avoir des cours particuliers, mais c'était impossible en raison du prix demandé. Il a cherché sur internet et il a trouvé un site fait par un ingénieur français. Il l'a enregistré et à l'aide d'un casque audio, il a beaucoup écouté lors des longues promenades qu'il faisait. La musique et les films l'ont bien aidé. Il tenait énormément à progresser pour « *mieux servir* » car telle était sa devise. De plus, il savait que pour obtenir son agrément au Conseil de l'Ordre, à Vannes, il allait être jugé sur son langage et son installation en dépendait. « *Qu'il était heureux, ce mercredi 19 juin 2013, à la sortie de son entretien, le précieux sésame en poche !* » assure Odile Santier, adjointe aux affaires sociales qui l'accompagnait ce fameux jour. « *Lorsqu'il m'a rejointe dans la voiture, le bonheur rayon-*

Loyatais à l'honneur

naît sur son visage. Je ne pouvais que le féliciter et lui dire qu'il pouvait pousser un grand ouf ». Immédiatement, il a téléphoné à monsieur le Maire qui l'a félicité chaleureusement. C'est ensuite à son épouse, à ses enfants et à ses parents qu'il a annoncé la grande nouvelle ».

Ce qui l'a marqué

Le docteur SONEÏ remercie fortement la municipalité qui lui a réservé un excellent accueil. Ce sont d'ailleurs des élus et leurs familles qui ont été ses premiers clients. Il remercie également tous les Loyatais qui lui ont accordé leur confiance. « *Ce sont des gens très chaleureux* » dit-il. L'arrivée prochaine d'un dentiste le réjouit. « *Avec les infirmiers, ce sera une vraie maison médicale* » souligne-t-il.

Ses loisirs

Monsieur SONEÏ a toujours été passionné par la musique. Il vient d'acheter une guitare et espère pouvoir prendre des cours et profiter des talents d'un de ses amis loyatais qui en joue à la perfection. Il aurait aimé faire partie d'une chorale mais le temps lui manque. Avec ses deux chiens, il aime se promener rue du Barrage et le long des Baux de Caulne, ainsi que sur nos chemins ruraux. Prendre son vélo, en compagnie de son épouse et pédaler sur la Voie Verte sont pour lui des moments très agréables. Il a toujours été attiré par la mer. Lorsqu'il était étudiant, il travaillait 2 mois dans les mines pour avoir de l'argent de poche et s'offrir quelques semaines au bord de la Mer Noire.

Il aime les contacts avec ses amis roumains arrivés en France, amis qu'il a côtoyés lors de ses études. A Paris, c'est une psychiatre dont le mari est généticien à l'hôpital Gustave Roussi à Villejuif, à Strasbourg, c'est un ingénieur, à Saint-Etienne, un collègue de faculté, à Amiens, un gériatre et enfin à Morlaix, un radiologue. Plus près, il a rencontré le nouveau médecin de Guégon, femme roumaine et ses confrères du secteur au cours de diverses réunions.

Ses projets

Le docteur SONEÏ et son épouse viennent d'acquérir une maison à Loyat, rue Saint-Martin. Précédemment, elle appartenait à Madame Marie-Lou CHALIN. Ils ont hâte d'en prendre possession. Des contacts ont été pris avec un architecte pour y faire quelques travaux. Son premier souhait c'est d'accueillir ses parents et de leur faire découvrir leur maison et son lieu de travail. « *Ils sont si loin ! Je le regrette beaucoup* ». De plus, Il aimerait devenir citoyen à part entière et ce dans 3 ans voire 3ans et ½. Enfin, il serait heureux d'accueillir d'autres praticiens car il y a encore de la place, assure-t-il.

« BRETAGNE et ROUMANIE se ressemblent beaucoup au point de vue géographique. Cependant, le climat est bien différent puisque, actuellement, les températures atteignent -25°. Je n'ai pas remarqué qu'il pleut toujours en Bretagne comme certains se plaisent à dire. Ici, je me sens parfaitement bien. Je suis satisfait puisque ma clientèle s'agrandit ».

Médaille de la commune à Daniel SANTIÉ le 11 octobre 2014



DANIEL,

Aujourd'hui au sein de la Garde de l'Yvel, qui d'autres que toi aurais pu être mis à l'honneur ? On dit que pour bien diriger une entreprise, il faut connaître tous les postes. Eh bien toi au club, tu les auras tous occupés, joueur, président et bénévole.

Le foot a toujours été ta passion. Tu as commencé très tôt, non pas à 5 ans comme aujourd'hui puisque les équipes jeunes n'existaient pas. S'il y en avait eu, tu en aurais certainement fait partie. Tu as pris ta première licence en tant que joueur. Depuis, tu l'as renouvelée chaque année. Tu étais un joueur volontaire, engagé et très physique. Tu n'hésitais pas à aller au contact, parfois même, tu frôlais

les limites. D'ailleurs, tu te rappelles sans nul doute, de cette jambe cassée dans un choc !

Rappelle-toi ces fameux derbys, route de Guilliers, contre Taupont, Néant sur Yvel, Concoret, Guilliers et ces fameux frères Rolland. Et encore, contre le Roc Saint-André et bien d'autres ! C'étaient toujours des matchs acharnés, engagés et passionnés. A cette époque, le public était nombreux, chauvin et il donnait de la voix. Si ce terrain pouvait parler, il en aurait des choses à raconter ! Ce terrain atypique a surpris plus d'une équipe. Aujourd'hui, on réalise des terrains légèrement bombés. A Loyat, vous aviez un espace légèrement en pente. Les autres clubs possédaient des terrains herbeux mais dans notre commune, le nôtre était mi-herbe, mi-cailloux. Cependant, personne ne s'en plaignait. Combien d'équipes sont reparties « la musette pleine, » selon une expression familière. Vous jouiez toujours la deuxième mi-temps dans la montée. C'était pour mieux surprendre l'adversaire !

Sur ce terrain, tu as connu quelques petits soucis : une jambe cassée, des genoux arrachés et parfois des bosses et des cabosses. Jamais tu ne te plaignais. Pour toi, ce qui te posait problème, c'était de rendre des comptes à Odile lorsque tu étais de retour à la maison. Durant ces années, les déplacements se faisaient en car. Le chauffeur attitré s'appelait Roger Gavaud. Il y avait une formidable ambiance et tu n'étais pas le dernier à y participer. Chaque traversée de bourg comportait un arrêt, des voix puissantes entonnaient la célèbre chanson du club : « Non, non, les gars de Loyat ne sont pas morts... » ou : « Filles de Taupont, sortez de vos maisons... » La plupart du temps, le retour s'effectuait de nuit.

Puis tu as connu le nouveau terrain avec son gazon. On entend encore tes propos : « Ah si nous avions eu un stade comme ça de notre temps ! » Dans la suite logique de ton engagement, tu es tout naturellement devenu le président du club, toujours à l'écoute des joueurs pour les encourager et les motiver. Ensuite, sont arrivées les équipes de jeunes et là encore, tu as répondu présent. Tu as toujours été très disponible pour les accompagner et les conduire le samedi. Souvent, tu prenais le sifflet ou le drapeau de touche. Dans un week-end, il t'arrivait d'arbitrer trois matchs.

Une de tes grandes fiertés : tes deux fils se sont engagés au sein du club et Nicolas est devenu arbitre. Ses capacités étaient reconnues de tous. Dès son plus jeune âge, il aurait pu envisager une belle carrière. Il a fallu choisir le sport ou la vie professionnelle. Ayant choisi la deuxième voie, il a arrêté l'arbitrage.

Maintenant, tu es membre du bureau et un membre actif. A chaque manifestation, tu es là, que ce soit pour aller chercher les tables, pour les installer et pour préparer les repas. Avec toi, on ne s'ennuie pas. Toutes les semaines, tu ravitaillais la buvette, tu enlèves les verres et tu balaies. Ton travail est toujours fort apprécié. Cette année encore, c'est toi qui es allé solliciter la majorité des entreprises pour notre carnet de publicité. Tu aimes nous répéter : « Ah celui-là pas de problème, le chèque est prêt avant que j'arrive ».

Daniel, tu aimes le contact avec les jeunes. Tu as plaisir à les retrouver et tu sais les amuser. Ils sont à ton écoute et tes histoires les font bien rire. Pour votre mariage, les jeunes d'alors vous avaient fait une belle haie d'honneur avec leurs ballons. Odile s'en rappelle encore. Te souviens-tu des années 2000 ? Que ta fierté était grande lors des deux montées successives ! Dans le bourg, nous avons défilé en tracteur conduit par Yvon Macé. Nous étions tous dans la remorque. Nous étions allés chercher Odile, il fallait que le maire soit avec nous pour fêter ces victoires. Nous étions rentrés bien tard et aussi bien fatigués.

Aujourd'hui Daniel, si tu as cette reconnaissance, elle est bien méritée. Je sais que tu n'aimes pas te mettre en avant et pourtant tu as tant donné à ce club. Ton investissement est reconnu de tous, puisse-t-il encore continuer des années. Continue ton bénévolat, fais-nous rire le plus souvent possible. La grande famille de la Garde de l'Yvel a encore besoin de toi. Elle peut en être fière. BRAVO et toutes nos FELICITATIONS.

Joël ROCHER
Fidèle membre
de la Garde de l'Yvel

Vie associative

A partir de cette année 2015, le bulletin municipal change de forme, de contenu et de fréquence avec désormais un bulletin par an distribué fin janvier.

Concernant la rubrique vie associative, on y trouve désormais l'annuaire des associations mis à jour, le calendrier des manifestations ainsi que le portrait de deux ou trois associations loyataises.

Toutes les associations peuvent cependant communiquer au travers du p'tit loyatais. Edité chaque trimestre et distribué par la poste, ce flash info leur permet de diffuser à la population loyataise des informations sur l'organisation de leurs évènements.



La Compagnie Grise

La Compagnie Grise est une association créée en 2008. Cédric Chavin, Samuel Charles et deux autres personnes ont monté la Compagnie parce qu'ils voulaient donner une vitrine officielle à un projet qu'ils avaient en commun, celui de pouvoir faire du spectacle vivant ; c'est-à-dire de la déambulation en costume, du combat, du théâtre d'improvisation et du campement.

Cédric vient de la région lyonnaise. Originaire de Bourg-en-Bresse, il a travaillé avec une troupe amateur sur le monde médiéval. En 2003, il est devenu professionnel du spectacle et cascadeur professionnel dans le cinéma, la télévision et les spectacles. Arrivé en 2007 à Loyat, Cédric a voulu créer cette association avec les gens d'ici désireux de rendre vivant le monde arthurien. Le nom « la Compagnie Grise » vient du Seigneur des Anneaux. C'est une compagnie de guerriers, de frères d'armes. Elle vient du monde de Tolkien qui l'a toujours passionné avec le médiéval fantastique, mélange d'univers, thématiques et influences.

Le bureau est composé des membres suivants

Président :Samuel CHARLES
Trésorier :Aurore CHARLES
Secrétaire :Pierre OBERLE

L'association comprend une vingtaine d'adhérents. Certains font du combat, d'autres de la couture, de la figuration, c'est très large.

Les entraînements se déroulent à la salle omnisports de Loyat deux fois par semaine le lundi et le vendredi. Ils ont commencé à 3 ou 4 personnes puis l'association s'est fait connaître petit à petit. « Ce n'était pas facile de donner une définition claire de ce que l'on fait. C'est un peu du sport, du théâtre, le tout sous un aspect littéraire et historique ». Ils se sont fait connaître par leurs cercles d'amis, les journaux et les évènements artistiques. A partir de 2011, jusqu'à 20 personnes partici-

pent aux entraînements. Cédric encadre les personnes qui s'adonnent au combat. Ce sont des adolescents de 14, 15 ans de Loyat, mais surtout des adultes de 25 à 45 ans et même une personne de 70 ans intéressée par l'escrime. Le lundi est consacré aux débutants et intermédiaires et le vendredi aux membres confirmés. Cela passe par l'échauffement, l'étirement, le travail technique et les ateliers chorégraphiques. Ils s'entraînent sur tous les aspects techniques de la scène, le placement, la voix, un peu d'« acting », pour une performance scénique cohérente. Cédric est coordinateur des combats, des cascades et chorégraphe avec création des mouvements et de la scène de combat. Certaines scènes réalisées aux entraînements sont filmées pour ensuite réaliser une analyse technique. Les scènes de combat enseignées peuvent s'adapter à une très grande variété de situations. Actuellement, 10 personnes assistent aux cours. Elles travaillent avec des armes en bois, des bâtons et des armes en acier telles que : épée médiévale à une main, épées à 2 mains, fauchon, bouclier, hache et lance. Elles peuvent également combattre à main nue, au poing ou au pied. Tout le travail en amont dans l'année va permettre d'arriver à la saison estivale.

Les entraînements en salle

Des entraînements en salle à la représentation, comment faites-vous pour que ça prenne vie ?

« On suit les directives de la mise en scène générale. On nous donne une ligne de travail et nous l'adaptions



et l'affinons pendant les 10 mois précédant la représentation. Ce grand spectacle, sur le thème arthurien renferme des petits combats très rapides et des grandes scènes de combat avec une trentaine de combattants de la Compagnie Grise et d'ailleurs. En plus des entraînements du vendredi, les séances du lundi sont consacrées en grande partie aux répétitions des combats au moins 3 à 4 mois avant le spectacle. »

La Compagnie Grise réalise en un an, pas moins d'une quinzaine de représentations sur le grand ouest. Elle a beaucoup travaillé avec Allan Simon, organisateur de comédies musicales. Ses membres ont participé en tant que figurants et combattants au spectacle « Tristan et Yseut » à Nantes. De mars à septembre, l'activité principale de l'association se consacre autour des thèmes de la forêt de Brocéliande.



Calendrier 2015:

- Week-end du 24 mai : La Pentecôte du roi Arthur au château de Comper
 - Début août : Le grand spectacle de Comper
- Et pourquoi pas un spectacle à Loyat ?....

Un mot du président Samuel Charles

« La Compagnie Grise vous souhaite une excellente année 2015 et espère vous voir lors d'une de ses participations ou animations sur le territoire de Brocéliande ou ailleurs. Nous remercions les mairies de Loyat et de Néant sur Yvel pour la mise à disposition des installations depuis notre création. Nous remercions également toute l'équipe du Centre de l'Imaginaire Arthurien de Concoret qui tient ses expositions au château de Comper, pour sa confiance pendant toutes ces années, espérant encore de belles aventures et de beaux spectacles ensemble !

Suivez nos activités sur Facebook ou sur notre site internet : <http://www.lacompagniegrise.fr> »



La sauvegarde de la chapelle de Crétudel et de la fontaine Saint Coloman

L'association vient de fêter en juin 2014 les 300 ans de la chapelle.

Rétrospective

C'est en 1711 que la famille Nachebout de Crétudel a fondé une chapellerie. Il est fort probable que le blason situé au dessus de la grande porte d'entrée représente les armoiries de cette famille. Quelque temps plus tard, les frairiens bâtissent une chapelle avec un petit campanile et une cloche. Le 5 juillet 1712, Monseigneur de Saint Malo donna la permission de bénir la chapelle et la cloche. Il délégua à cet effet Messire Julien Mouillard, recteur doyen de Beignon. Ce n'est que le 27 juin 1714 qu'aura lieu cette bénédiction. La cloche fut nommée Michèle-Marie. Ont été désignés parrain et marraine, Michel Gauthier, greffier de la juridiction de Loyat et Marie Agnès Fablet épouse de Pierre Maillard, avocat en la cour Sénéchal de Loyat. Trois saints sont honorés à la chapelle : Saint Coloman, Saint Cornély et Saint Lubin. St Coloman guérit les maladies neurologiques, St Cornély protège les bêtes à cornes et les récoltes, St Lubin est invoqué contre la tempête et les orages. On chantait les vêpres à la chapelle, le dimanche qui suivait la fête de St Coloman. Ce jour là, parmi les oblations, des gerbes étaient vendues à l'issue de la cérémonie. A 200m de la chapelle existe une fontaine, la fontaine Saint Coloman située en bordure de l'ancien chemin qui menait au bourg de Loyat.

Naissance d'une association et d'une fête champêtre

Au fil des ans, la chapelle tombait en ruine. Tout était à refaire, le plancher, les portes, les fenêtres, les murs, il ne restait que l'autel.

En 1984, une association est née pour restaurer cette chapelle du XVIII^e siècle.

Composition du bureau à l'époque :

Président d'honneur	Lucien Harel maire
Présidente :	Marie Guillemaud
Vice-présidents :	Pierre Boissel et André Orain
Secrétaire :	Joël Rocher
Secrétaire adjoint :	Alain Puissant
Trésorier :	Pierre Mounier
Trésorier adjoint :	Jean-Yves Ribourdouille

Afin de réunir les fonds nécessaires à la restauration de la chapelle, l'association œuvra de 1984 à 1994 en organisant chaque année une fête villageoise avec repas campagnard le 3^e dimanche du mois d'août. Jusqu'à 686 personnes se sont retrouvées pour un repas convivial sous le grand chapiteau dressé pour l'occasion dans un champ attenant à la chapelle. Il y avait de l'ambiance parmi les convives et les serveurs, tous bénévoles et heureux de participer à cette action. La journée commençait par une procession de la chapelle à la fontaine à travers champs. Depuis les années 1990, elle se déroule de la croix située à l'entrée du village vers la chapelle où on y célèbre la messe. Ensuite, tout le monde se retrouve à l'apéritif et au repas suivi d'un après-midi champêtre avec jeux de plein air (casse-boîtes, palets...) sans oublier le grand bal en soirée qui attire beaucoup de monde des environs. Grâce aux nombreux bénévoles jeunes et moins jeunes de la commune et des alentours, avec la participation des artisans et des commerçants, l'association a réalisé des travaux.

Travaux réalisés

L'association a investi environ 23000€. A cela s'ajoute la participation de la commune de Loyat à hauteur de 11 000 € environ afin de réaliser tous les travaux nécessaires à la restauration de la chapelle :

- 1986 : sablage, enduit intérieur, peinture et achat de matériaux
- 1987 : vitraux, portes et électricité
- 1988 : voûte en lambris
- 1989 : chemin de croix et bancs
- 1990 : parquet en châtaignier, restauration de l'autel
- 1991 : joints extérieurs
- 1992 : peinture des murs intérieurs
- 1993 : peinture des 4 statues
- 2002 : raccordement électrique EDF
- 2007 : réfection de la toiture
- 2012 : aménagements des abords (drainage et engazonnement)

Ainsi, la contribution de tous les bénévoles à la participation à cette fête a permis de redonner vie à cette chapelle.



Nouveau bureau, nouvel élan

Le 5 juin 2008, une réunion du conseil d'administration a eu lieu à la demande de Anne-Marie Guillemaud qui souhaitait arrêter la présidence. Un nouveau président a été désigné, Patrice Vantighem. Anne-Marie a été vivement remerciée pour son dévouement en faveur de la chapelle, l'organisation du repas annuel, l'entretien de la chapelle, le fleurissement, la préparation du pardon, le chapelet sans oublier l'accueil des pèlerins et des visiteurs. Le nouveau bureau remercie tous les bénévoles qui ont œuvré pour que la chapelle soit restaurée et s'engage à poursuivre les efforts pour sa sauvegarde.

Constitution du bureau 2008/2014

Président :Patrice Vantighem
 Vice-Présidents :André Orain/ Paul Deslandes
 Trésorier :Alain Puissant
 Secrétaires :Maria Josse/Paulette Guillemaud



De 2009 à 2012, la chapelle était illuminée pendant les fêtes de fin d'année au bonheur des riverains et communes voisines qui pouvaient la voir de loin. Des guirlandes électriques éclairaient la chapelle et une crèche se tenait devant l'autel. Tout le monde pouvait venir la visiter.

Le pardon a toujours lieu, chaque année, l'avant dernier dimanche du mois d'août. Il est suivi d'un apéritif avec vente de gâteaux à la sortie de la chapelle puis d'un repas servi à la salle polyvalente de Loyat réunissant au moins 150 personnes depuis 2008. Les recettes de ces manifestations contribuent à l'amélioration des alentours de la chapelle. En effet, le drainage et l'engazonnement ont été réalisés et un projet de fleurissement et délimitation du terrain est en cours.

Mot du président

« Notre association a connu quelques rebonds favorables et joyeux avec l'illumination et la crèche à la chapelle, le don de pierres pour construire les murets autour de celle-ci. Don de : Madame Monvoisin et Monsieur Roux, Monsieur Germain Prioux, Monsieur Pierre Guillemaud. Le Président remercie chaleureusement toutes ces personnes ; nous sommes toujours à la recherche de bénévoles et notamment d'un maçon afin que notre association soit pérenne.

Le 27 juin 2014, la chapelle de Crétudel a fêté ses 300 ans. Pour célébrer ce jour mémorable, une messe anniversaire a été dite le dimanche 29 juin par l'archiprêtre JOUBAUD, accompagné des Pères ARTIQUES et RUSQUET. Des photos et coupures de presse ont été exposées. 130 à 140 personnes ont assisté à cette célébration. Nous avons eu l'honneur et la joie d'accueillir Monsieur Paul MOLAC, notre député et 7 personnes de l'association « les amis Bretons de Saint Colomban, de Saint Coulomb et de Luxeuil ». Ce fut une belle journée de partage et de convivialité. Un hommage a été rendu par le président avant la célébration eucharistique à tous les bénévoles et aux 24 hommes et femmes qui ont œuvré pour sauvegarder cette chapelle et qui nous ont quittés. Il faut garder en mémoire que sans ces femmes et ces hommes, il n'y aurait plus de chapelle à Crétudel.

Le Président remercie Gaétan PUISSANT pour le prêt gracieux, le montage et démontage du chapiteau ainsi que toutes les personnes ayant préparé des gâteaux.

Le 24 août, nous avons célébré le pardon de Saint Cornély en la chapelle Saint Colomban, 120 personnes ont assisté à l'Eucharistie . Un repas a été organisé à la salle polyvalente. Dans cette très belle salle bien refaite, 172 repas ont été servis. Pour finir cette journée, un film a été diffusé sur écran plat retraçant le pardon de Crétudel et la fête champêtre de l'année 1988. Nous avons proposé deux nouvelles diffusions de ce film à la chapelle. Une cinquantaine de personnes y a assisté. Le Président remercie toutes les personnes présentes aux deux célébrations, au repas et tous les bénévoles. C'est grâce à vous tous que ces manifestations ont été un succès.

Tous les membres de l'association vous souhaitent une bonne et heureuse année 2015, qu'elle vous apporte la joie et la santé ».

VTT Loyat



Les premiers tours de roues...

L'association a vu le jour en décembre 2007 à l'initiative de deux jeunes, Vincent BERTHIER originaire de Tréguier en Loyat et un de ses amis Antoine OLIVARD de Ploërmel.

Dès son plus jeune âge, Vincent est attiré par le cyclisme. Pratiquant dans les clubs voisins (VELO TAUPONT puis VTT PLOERMEL) mais également pendant sa scolarité (option cyclo au collège puis option VTT au lycée)... Vincent ne quittera plus son vélo. Cette passion débouchera sur la création d'un club VTT à Loyat. Ce passionné de sport en général en fait aujourd'hui son métier puisqu'il est enseignant d'EPS (Education Physique et Sportive).

Les grandes dates de l'association.

- 2007** : création de l'association.
- 2009** : affiliation à la FFC (Fédération Française de Cyclisme)
- 2010** : organisation de la 1^{ère} randonnée.
- 2010** : 1^{ère} participation à une compétition.
- 2014** : organisation de la 1^{ère} compétition.

Le club ...en 2015

Qui sont ces licenciés ? Des Loyatats mais pas uniquement (18 sur 36), des hommes mais également des femmes (31 hommes pour 5 femmes), des jeunes et des moins jeunes (de 7 ans à 61 ans dont 22 ont moins de 18 ans), des randonneurs mais aussi des compétiteurs.

Bref, un club où tout le monde est le bienvenu, où tout le monde y trouve son bonheur. Cette diversité fait aujourd'hui notre force car les activités ne manquent pas.

Le bureau

Président :Vincent BERTHIER
Vice-présidents :Jean-Michel DANO
.....et Daniel OLIVARD
Trésorier :Stéphane RIVOLIER
Secrétaire :Dominique HARROUET
Correspondant :Jean-François ROCHER

Les activités du club

Les randonnées

Le dimanche matin, les vététistes se retrouvent pour des randonnées organisées dans les communes voisines ou dans la nôtre. Ils font des sorties allant de 25 à 60 km en fonction de la météo et du programme de la veille... Peu importe la moyenne horaire, bonne humeur et anecdotes garanties ! (naissance de Semelle56, crevaisons mystérieuses...).

Les entraînements



Les jeunes à l'entraînement

Tous les samedis après-midi (hors vacances scolaires) de 14h à 16h30, les jeunes se retrouvent à la salle omnisports de Loyat. Des groupes de niveau sont alors créés pour que chacun puisse pédaler à son rythme. Les jeunes sont encadrés par Vincent bien aidé par les parents licenciés et également par Gildas BOUILLY et Stéphanie BOUEDO, deux jeunes licenciés étudiant à la faculté des sports de Rennes.

Au programme de ces entraînements : trial, descente, cross-country, orientation dans un bois aménagé non loin de Tréguier.

- **Descente ou DH** : réaliser un parcours descendant le plus rapidement possible.
- **Trial** : réaliser un parcours semé de difficultés sans poser d'appuis au sol autre que les roues.
- **Cross-Country ou XC** : départ groupé, réaliser une boucle comportant montées et descentes, le but étant d'arriver le premier.

Ces entraînements sont complétés par une journée VTT à chaque vacance scolaire sous forme de stage. L'organisation de celle-ci est alors conduite par un ou plusieurs jeunes. Cela les responsabilise et leur permet de s'investir dans la vie du club. Bien sûr, les encadrants ne sont jamais très loin.

Les compétitions



Les compétitions de VTT se déroulent de mars à octobre sur l'ensemble de la région Bretagne.

Elles se présentent sous plusieurs formes :

- Les cross country : la Bress Breizh, le challenge Oust Vilaine (4 manches), la coupe de Bretagne XC (10 manches), le championnat de Bretagne XC
- Les trials : coupe de Bretagne Trial (3 manches), championnat de Bretagne Trial, coupe Inter Régional Ouest Trial.
- Le Trophée Départemental du Jeune Vététiste (XC, DH, Trial)
- Le Trophée Régional du Jeune Vététiste (8 manches)

En effet, qui dit compétition dit classement. Et même si l'important est de participer, il est toujours plaisant de voir un jeune Loyatais sur un podium.

Depuis 2010, les jeunes du club sont montés à 51 reprises sur un podium dont 10 titres de champion du Morbihan et 5 podiums en TRJV où le niveau est particulièrement relevé.

L'année qui vient de s'écouler est une vraie réussite puisqu'en 2014, le club a remporté 33 podiums dont 4

titres de champion du Morbihan et 2 podiums en TRJV.

Nous pouvons citer ici Kyllian MARTIN (pupille), champion du Morbihan 2014 qui s'inscrit parmi les 8 meilleurs bretons de sa génération. Louna CHEFDOR (poussin), Louann LEGRAND (pupille), Manon LEGRAND (minime) sont toutes les trois championnes du Morbihan 2014. Melvin DANO (pupille) a remporté de nombreuses places d'honneur.

Félicitations à tous les jeunes pour leur investissement et leur réussite.

Les évènements du club

Une randonnée

Depuis 2010, le club organise sa randonnée VTT et pédestre. Un rendez-vous qui est devenu incontournable au fil des années pour les Loyatais et les amateurs de randonnées. En mars dernier, 800 randonneurs dont 350 vététistes et 400 pédestres ont emprunté les chemins de notre commune.

La randonnée de Loyat s'est faite une réputation : peu de routes, circuits très boisés, passant dans la vallée de l'Yvel et en bordure du lac au Duc, elle attire de plus en plus de monde. Un succès favorisé par la qualité de l'organisation et du tracé. C'est un investissement qui ne commence pas la veille de la randonnée mais bien avant.

Dimanche
29 MARS
2015

**RANDONNEE
VTT ET PEDESTRE**
à LOYAT
(dans le 56, à 10 min de Ploermel)

4 circuits VTT 17 27 37 48 kms
4 circuits pédestres 6 12 15 18 kms

INSCRIPTION VTT : 5 euros, PEDESTRE : 3,5 euros
(gratuit pour les -10 ans)

DOUCHES, LAVAGE VELO, RAVITAILLEMENT.
Départ de la Salle Omnisports de 7h45 à 10h00.

Organisation : VTT LOYAT • Renseignements : 06.32.65.13.93 • <http://club.quomodo.com/vtt.loyat/>

Vie associative

Connaissez-vous toute l'organisation nécessaire pour que cet événement ait lieu ?

Durant l'hiver, les licenciés cherchent des améliorations à apporter aux circuits dans le but de l'enrichir. Cette étape nécessite une bonne connaissance du milieu. Une fois les repérages effectués sur le terrain, il faut se rendre à la mairie pour consulter le cadastre et retrouver tous les propriétaires. Ensuite nous passons une convention avec chacun pour que l'association puisse traverser les parcelles le jour de la randonnée. Cette convention dégage toute responsabilité du propriétaire en cas d'accident.

Tous les accords obtenus, nous pouvons les faire parvenir aux mairies concernées (Loyat et Néant-sur-Yvel). Ces dernières nous transmettent leur avis favorable ou non. Viennent ensuite les autorisations du conseil général pour les traversées de routes départementales et la déclaration en préfecture.

Fin janvier, il est temps de retrousser les manches et d'affûter les faucilles! Il faut entretenir les sentiers existants et en créer. Quatre à cinq samedis sont nécessaires pour en venir à bout. Grâce à l'investissement en matériel : débroussailleuse, souffleur et autres, le club passe moins de temps que lors des premières éditions. Il ne faut pas oublier le travail important réalisé en semaine par les retraités du club.

La semaine précédant la randonnée, il reste alors à flécher le circuit, préparer la salle et prévoir boisson et nourriture pour les ravitaillements.

Ensuite tout se passe le jour J.



L'équipe de débroussaillage

La randonnée en quelques chiffres

70km de sentiers balisés

60 bénévoles

350 pancartes

5 ravitaillements.

De nouveaux maillots pour 2015



Mot du président

« Je tiens à remercier tous les membres et licenciés pour leur investissement, les jeunes pour leurs excellents résultats sportifs, les bénévoles et les propriétaires pour leur participation au succès de la randonnée et les sponsors pour leur appui financier.

Des perspectives, oui bien sûr...

Pour 2015, le club organisera sa randonnée VTT et pédestre le dimanche 29 mars 2015.

Fort du succès de la compétition de trial de mai dernier, le club renouvellera probablement cette expérience dans les mois à venir.

Pour la suite, pourquoi ne pas organiser une manifestation de plus grande envergure... ?

BREF!

Un club familial...

Un club où l'on ne se prend pas la tête....

Un club dynamique....

Un club....de VTT! »

Annuaire des associations

NOM	ACTIVITÉ	PRÉSIDENT-ADRESSE
Amis jumelage loyatais rivierois	Comité de jumelage avec la Belgique	Laurence TREHOREL Penhouet - 56800 LOYAT
APEL	Suivi des activités de l'école Ste Jeanne d'Arc	Jérôme BONNARD 23 rue de l'Yvel - 56800 LOYAT
Association d'Education Populaire AEP	Gestion des bâtiments de l'école Ste Jeanne d'Arc et de divers terrains	Pascal JOSSO 19 rue du Stade 56800 LOYAT
Basket Club Loyatais	Basket	Rozenn GICQUEL 11 av du Ninian - 56120 HELLEAN
Chapelle et four de Trégadoret	Entretien du patrimoine : chapelle et four	Alain HAMERY Trégadoret - 56800 LOYAT
Club des Sorciers	Club du 3 ^e âge organisation de réunions et sorties	Bernard HALLIER Kersamson - 56800 LOYAT
FFI	Association des anciens des forces françaises de l'intérieur	Charles LEMOINE 3 place de l'Église - 56800 LOYAT
Garde de l'Yvel	Football	Gérard PICHERY 6 rue des Bignards Trégadoret 56800 LOYAT
La Compagnie Grise	Escrime de spectacle	Samuel CHARLES Penhouet - 56430 NEANT/YVEL
La Pastourelle	Danses bretonnes	Françoise GUERNION 6 rue des Alouettes - 56800 LOYAT
La sauvegarde de la chapelle de Crétudel et de la fontaine Saint Colomban	Entretien du patrimoine culturel et religieux	Patrice VANTIGHEM Crétudel - 56800 LOYAT
Les Amis de Théodore Botrel	Organisation de manifestations au profit de l'école Théodore Botrel	Manuella COSNARD 5 lot. du Lac - 56800 LOYAT
Les volants loyatais	Badminton loisir	Stéphane LOHAT 6 rue du Barrage - 56800 LOYAT
Loyat Volley Club	Volley loisir	Joël URVOY 9 rue de la Chapelette - 56800 LOYAT
OGEC	Gestion de l'école privée et organisations des manifestations (repas, kermesse)	Laurence SIMON 20 rue de Kernéant - 56800 LOYAT
Paroisse	Préparation des différentes cérémonies religieuses Visites des malades, animation des veillées funéraires	Marie DUROC Caulne - 56800 LOYAT
Planeurs de Brocéliande	Formation et pratique du planeur	Adrien SOULET Aérodrome - 56800 LOYAT
Société de chasse	Pratique et gestion de la chasse	Pascal LAHAYE La Butte aux Entes - 56800 LOYAT
Tennis Club Loyatais	Tennis loisir et compétition	Pierre-Yves GUILLEMAUD 2 rue St Colomban Crétudel 56800 LOYAT
ULM Club	Pratique de l'ULM	Guillaume TANGUY Aérodrome - 56800 LOYAT
UNC-AFN LOYAT	Association des anciens combattants d'Afrique du Nord	Marcel CHEREL 3 rue du Stade - 56800 LOYAT
VTT Loyat	Pratique du VTT en loisir et compétition	Vincent BERTHIER Tréguier - 56800 LOYAT



CALENDRIER des festivités 2015

1- Bureau de l'Association de Chasse
2- Equipe Loisirs du Basket Club Loyatais
3- Equipe Loisirs du Loyat Volley Club

JANVIER

11	Vœux du Maire	
24	AFN	Assemblée générale

FÉVRIER

7	GDY	Bœuf bourguignon
6	ap midi Ecole Ste Jeanne d'Arc	Carnaval
28	Comité de Jumelage	Théâtre

MARS

7	Les Amis de Théodore Botrel	Loto pour enfants
8	Société de chasse	Repas
14	Ecole Ste Jeanne d'Arc	Couscous
15	Club des Sorciers	Repas
22	Elections départementales	
29	Elections départementales	
29	VTT LOYAT	Randonnée VTT et pédestre

AVRIL

18	GDY	Loto
----	-----	------

MAI

8	AFN	Cérémonie commémorative
16	GDY	Repas (Brocéliande Sport Nature)

JUIN

7	Ecole Ste Jeanne d'Arc	Vide grenier
13	Les Amis de Théodore Botrel	Fête de l'école

JUILLET

4	Ecole Ste Jeanne d'Arc	Kermesse de l'école
26 (à confirmer)	Chapelle et four de Trégadoret	Pardon

AOÛT

30	Association Chapelle de Crétudel	Pardon de Crétudel
----	----------------------------------	--------------------

OCTOBRE

3	Pastourelle	Fest-noz
17	Comité de Jumelage	Cabaret

NOVEMBRE

11	Commune	Cérémonie commémorative suivie du verre de l'amitié
14	Ecole Ste Jeanne d'Arc	Raclette
22	Paroisse	Repas

DÉCEMBRE

6	CCAS	Repas
18	Ecole Ste Jeanne d'Arc	Arbre de Noël
12	Ecole Théodore Botrel	Marché de Noël et Arbre de Noël

